NATURA 2000

Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran

FR5400472 & FR5412005

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

11 décembre 2025 – 9 h 30 | SAINTES

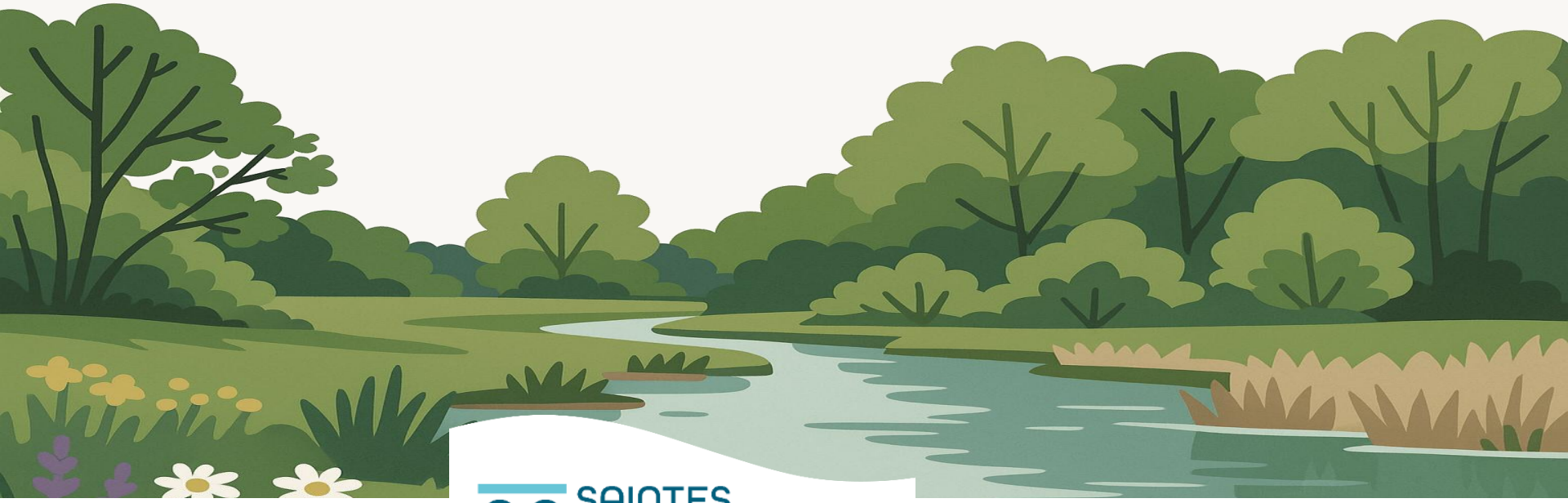

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

Suite à son élection en tant que député, Monsieur Fabrice BARUSSEAU ne pouvait plus assurer la fonction de Président du comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

Conformément aux règles de fonctionnement du COPIL Natura 2000, la présidence doit être exercée par un représentant d'une collectivité territoriale membre du collège des collectivités.

Un courrier électronique a donc été envoyé début octobre à l'ensemble des membres du COPIL afin de mettre en place une procédure de vote destinée à élire un nouveau Président.

À l'issue de ce vote, organisé du 09/10/2025 au 24/10/2025,

Monsieur Jean-Marc AUDOUIN

vice-président délégué à la protection et à la mise en valeur de l'environnement à l'Agglomération Saintes Grandes Rives a été élu

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

Nous remercions l'ensemble des membres pour leur participation au vote.

SOMMAIRE

Contexte et enjeux

Actions menées

Projets 2026

Où en est-on ?

Bilan financier

NATURA 2000
un réseau européen

Directive Oiseaux
1979/2009

Directive Habitats, Faune, Flore
1992

NATURA 2000

Préserver la biodiversité :

espèces et habitats naturels rares, menacés et représentatifs de la biodiversité européenne.

Ils visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Privilégier le dialogue

En France, la démarche est basée sur le volontariat et la contractualisation.

La concertation associe l'ensemble des acteurs locaux.

Le plus grand réseau
de sites naturels protégés au monde :

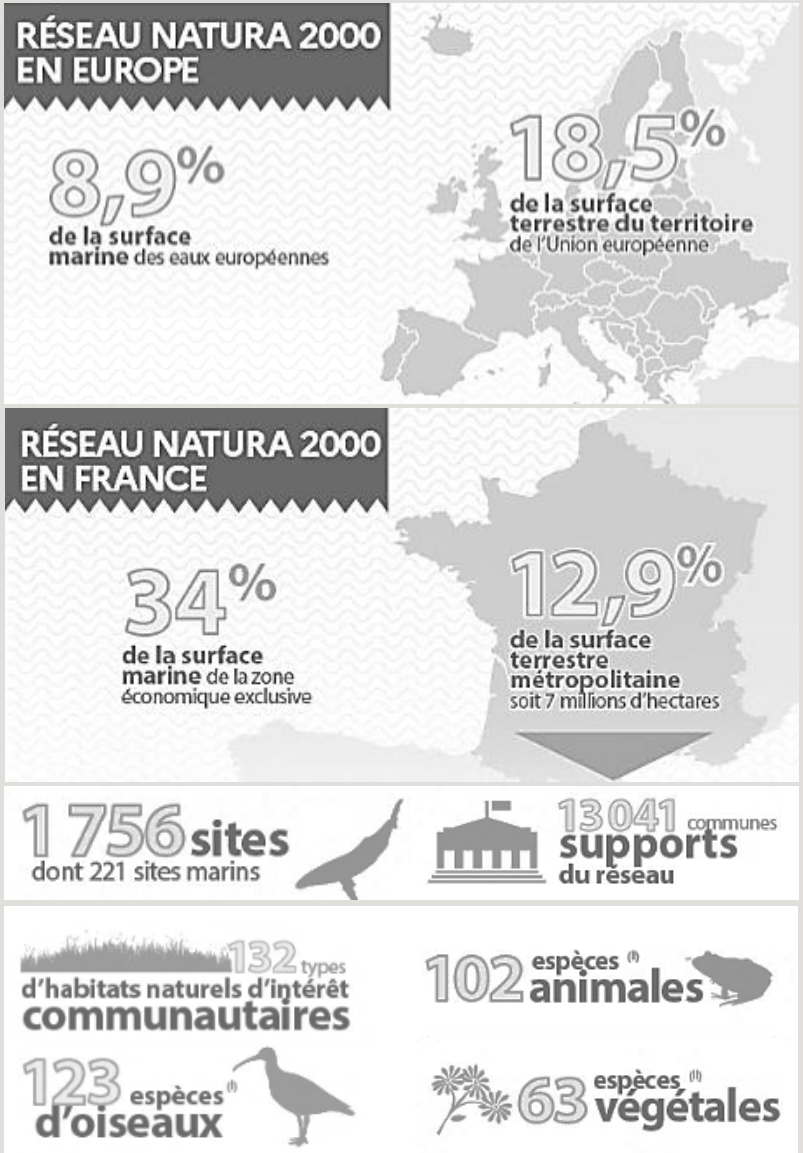

Natura 2000, c'est :

La possibilité de **s'engager volontairement** pour préserver la biodiversité grâce à des outils **contractuels** dédiés.

- Charte Natura 2000
- Contrat Natura 2000
- Mesures Agro-Environnementales

Un dispositif d'accompagnement pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets et activités du territoire.

- Animateur Natura 2000

Un réseau d'acteurs liés par des enjeux communs, qui dialoguent et co-construisent la gestion du site.

Une richesse locale en biodiversité qui rend d'innombrables services à l'Homme.

Une **responsabilité**, vis-à-vis de la France et de l'Europe, de **préserver les espèces et les habitats naturels** qui ont justifié la désignation du site Natura 2000.

pour tous

- Services de l'Etat et institutions
- Collectivités
- Porteurs de projets
- Agriculteurs et organismes agricoles
- Organismes forestiers
- Usagers chasse, pêche
- Usagers sports, loisirs, tourisme
- Organismes de protection de la nature
- Propriétaires privés Population locale

LE DISPOSITIF

Ces outils sont contractuels,
ils reposent sur la volonté et l'implication des propriétaires, gestionnaires ou usagers du site Natura 2000.

Ils prennent la forme d'un **engagement sur 5 ans.**

Charte et MAEC

= outils complémentaires et cumulables

Propriétaires ou ayants-droits

Parcelles ou activités

Charte Natura 2000

Valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement

Les +

- Adhésion gratuite
- Pas de coût engendré
- Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Parcelles agricoles
(déclarées à la Politique Agricole Commune)

Mesures agro-environnementales

Aider une agriculture respectueuse de l'environnement

Les +

- Indemnités financières fixées pour chaque mesure
- Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Parcelles forestières ou non-agricoles

Contrat Natura 2000

Financer des travaux de gestion écologique des milieux naturels

Les +

- Remboursement de 100% des frais engagés (80% pour les organismes publics)
- Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

LE DISPOSITIF

Un animateur Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement.
Il est un référent et une ressource mis à disposition du territoire.

L'animatrice Natura 2000 est mobilisable sur le terrain

- Ai-je droit à des aides financières ?
- J'ai une haie : quand et comment l'entretenir ?
- J'ai des ronciers : peuvent-ils être utiles ?
- J'ai un fossé : quand curer ? comment limiter l'érosion ?
- J'ai des travaux à faire : dois-je demander une autorisation ?
- J'ai des questions ou autorisations à demander : vers qui me tourner ?
- J'ai une roselière : comment la valoriser ?

Pour toute question, qu'elle soit liée à des demandes réglementaires, ou simplement pour discuter de pistes d'amélioration de gestion/travaux, **l'animatrice Natura 2000 est là pour échanger.**

En cas de doute, un ☎ est toujours

+ simple

+ rapide

que de rattraper des travaux réalisés sans autorisations !

Contexte et enjeux

L'évaluation des incidences Natura 2000 :

- Outil de prévention
- Vise à déterminer si un projet ou une activité risque de porter atteinte aux espèces et milieux naturels du site.
- Si oui, permet de trouver des solutions.

Responsabilité du porteur de projet

mais l'Animatrice Natura 2000 a pour mission d'accompagner le porteur dans cette démarche

Instruction par les services de l'Etat

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DISPOSITIF

Projets / activités

- Déjà soumis à autorisation ou déclaration *(autre règlementation)*
- Liste propre à Natura 2000 *(arrêté préfectoral départemental)*

Que contient-elle ?

- Une description du projet
- Une analyse des impacts sur les espèces et habitats présents
- Les mesures prises pour éviter ou réduire ces impacts
- Une conclusion

LE TERRITOIRE

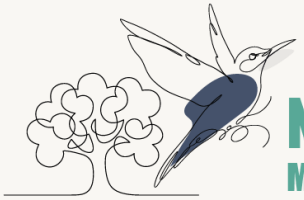

NATURA 2000

Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran

6	intercommunalités
34	communes
4	syndicats de bassin
7100	ha de vallées inondables soumises aux crues naturelles et régulières
230	km de cours d'eau

16 habitats naturels rares et menacés à l'échelle européenne.

Ils s'étendent sur **plus de 2000 ha**

60% de la surface du site est agricole :
en majorité des prairies naturelles, support d'activité d'élevage

LES ENJEUX

Les pelouses calcaires poussent sur des sols peu épais et secs, sur les coteaux qui surplombent la vallée de la Charente. Cette végétation est adaptée à la chaleur et à la sècheresse. Aujourd'hui rares, les pelouses accueillent pourtant une biodiversité exceptionnelle.

Les forêts de la vallée de la Charente sont humides et naturelles. Elles se composent d'arbres, (Frêne, Aulne,…) ainsi que de diverses plantes de sous-bois. Le vieux bois et le bois mort (souches, branches,..) sont essentiels. Le sol des forêts aide à stocker l'eau et lui permet de s'infiltrer dans les nappes souterraines.

Les ripisylves sont les végétations des bords de cours d'eau, composées d'arbres (comme les frênes, les aulnes, les saules) mais aussi d'arbustes, de buissons et de nombreuses autres plantes. Les ripisylves sont très importantes pour la biodiversité et guident les espèces dans leurs déplacements.

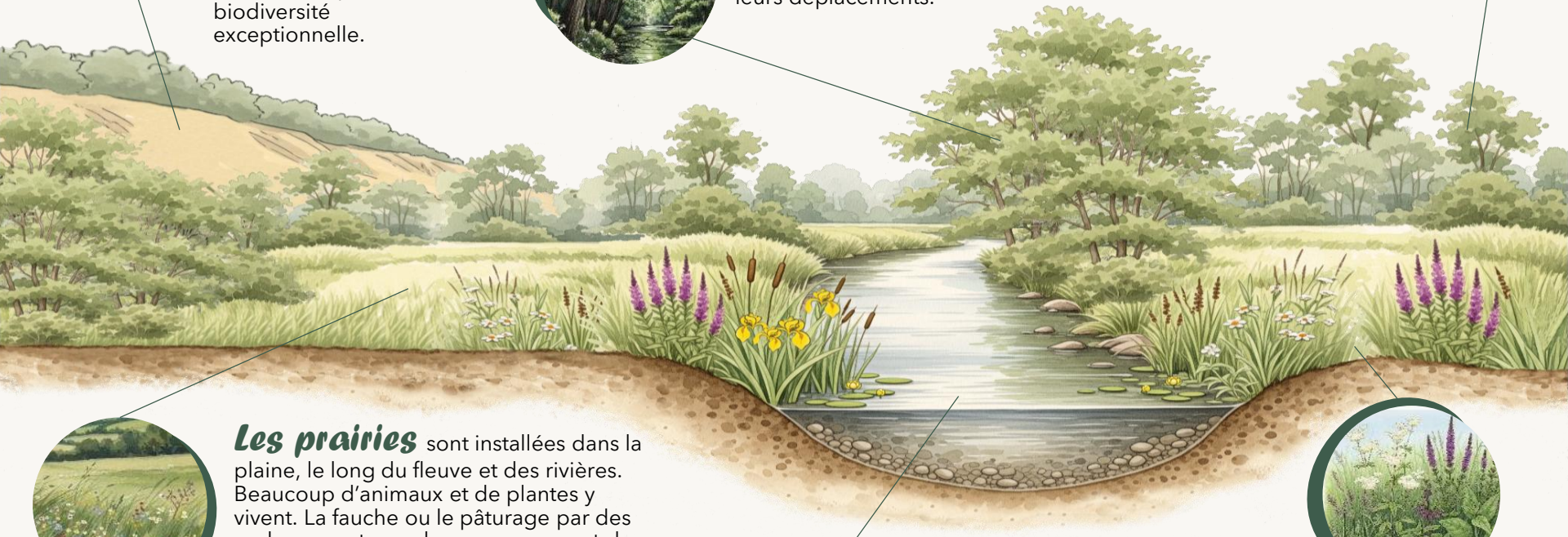

Les prairies sont installées dans la plaine, le long du fleuve et des rivières. Beaucoup d'animaux et de plantes y vivent. La fauche ou le pâturage par des vaches, moutons, chevaux,… permet de les préserver.

L'eau est présente sous différentes formes : courante dans les petites rivières, elle devient lente dans le fleuve Charente et dormante dans les fossés des marais. L'eau est indispensable à la vallée et à la biodiversité.

Les mégaphorbiaies et roselières sont composées de grandes herbes qui poussent sur des sols très humides. Elles participent à l'épuration de l'eau et sont indispensables pour de nombreux animaux.

Contexte et enjeux

LES ENJEUX

Le Héron bihoreau est le seul héron européen de mœurs nocturnes.

La Barbastelle s'abrite dans les fissures ou sous les écorces décollées des vieux arbres.

Le Martin pêcheur niche dans des terriers creusés dans les berges. Il se laisse souvent observer, perché sur une branche ou filant au ras de l'eau.

La Pie-Grièche écorcheur est caractéristique des milieux ouverts et ponctués d'arbres, d'arbustes et de ronciers.

La Salicaire est une plante des zones humides. Elle pousse au bord des cours d'eau et fossés.

Le Gomphe de Graslin est une libellule des fleuves et rivières à cours lent. Ses larves, aquatiques, se servent de la végétation pour sortir de l'eau et se métamorphoser en adulte volant.

La Grande Mulette est une moule d'eau douce. Le fleuve Charente héberge la plus grosse population mondiale de cette espèce, en danger critique d'extinction.

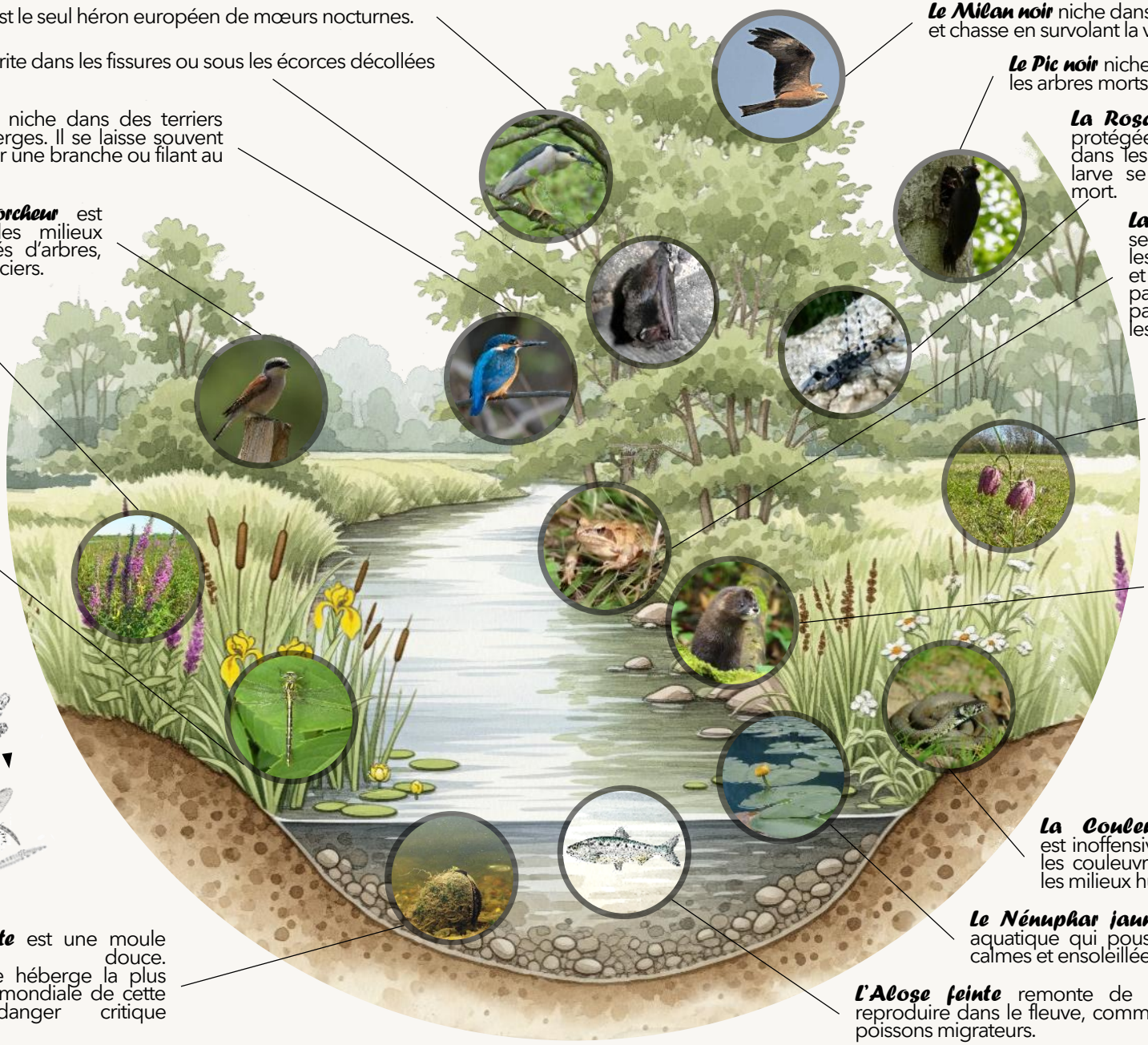

Le Milan noir niche dans les grands arbres et chasse en survolant la vallée.

Le Pic noir niche et se nourrit dans les arbres morts ou vieillissants.

La Rosalie des Alpes, protégée en France, vit dans les vieux arbres. Sa larve se nourrit de bois mort.

La Grenouille agile se reproduit dans les plaines humides et les mares, mais passe la majeure partie de sa vie dans les forêts.

La Fritillaire pintade est une espèce des prairies, emblématique dans la vallée.

Le Vison d'Europe est l'un des mammifères les plus menacés d'Europe. Rare et discret, il est présent dans la vallée, comme la Loutre d'Europe.

La Couleuvre helvétique est inoffensive, comme toutes les couleuvres. Elle fréquente les milieux humides.

Le Nénuphar jaune est une plante aquatique qui pousse dans les eaux calmes et ensoleillées.

L'Alose feinte remonte de la mer pour se reproduire dans le fleuve, comme plusieurs autres poissons migrateurs.

HISTORIQUE

1999 Début de l'animation Natura 2000

2002 Désignation officielle en ZSC
(Zone Spéciale de Conservation)

2005 **Extension du site** et complément du DOCOB

2011 **Evaluation** et
Elaboration du nouveau DOCOB

2019 **Désignation officielle en ZPS**
(Zone de Protection Spéciale)

2021 **Changement de structure animatrice Natura 2000**

2025 **Nouvelle tranche d'animation (2025-2027)**

LPO BIRDLIFE FRANCE Agir pour la biodiversité

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

Contexte et enjeux

GOUVERNANCE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

convention-cadre

précise les engagements de la structure animatrice et de la Région pour la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB)

2025 - 2027

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

Autorité de gestion

- Suivi de la mise en œuvre des Directives européennes
- Accompagnement des structures animatrices
- Suivi de l'animation

Comité de pilotage

- Contribution à l'élaboration et validation du DOCOB
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Définition et validation des grandes orientations de gestion

Entente Charente-Seugne

- Définition de la stratégie
- Co-construction de l'animation

Structure animatrice

- Présidence du COPIL
- Accompagnement de la concertation
- Mise en œuvre des actions

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

L'EQUIPE
« Eau et milieux naturels »

Jean-Marie QUILLET
Responsable du service
jm.quillet@agglo-saintes.fr
06 42 57 00 02

Marion JANSANA
Animatrice Natura 2000
m.jansana@agglo-saintes.fr
06 78 07 44 03

Amandine VALLEE
Chargée de mission
Espaces Naturels Sensibles
et sentiers de randonnées
a.vallee@agglo-saintes.fr
06 72 03 95 50

OÙ EN EST-ON ?

Maintien des
prairies naturelles
inondables et des espèces associées

Restaurer le bon état de conservation
des **coteaux calcaires**
et des espèces associées

Promouvoir une
utilisation équilibrée
des milieux naturels par les activités touristiques et de loisir
Informer et sensibiliser
au caractère remarquable de ce territoire

Restaurer le bon état de conservation de la
cladiaie tourbeuse
et espèces associées

Préserver l'intérêt biologique de la
forêt alluviale

Restaurer et entretenir le fonctionnement de
l'hydrosystème du fleuve et affluents

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Prairies naturelles

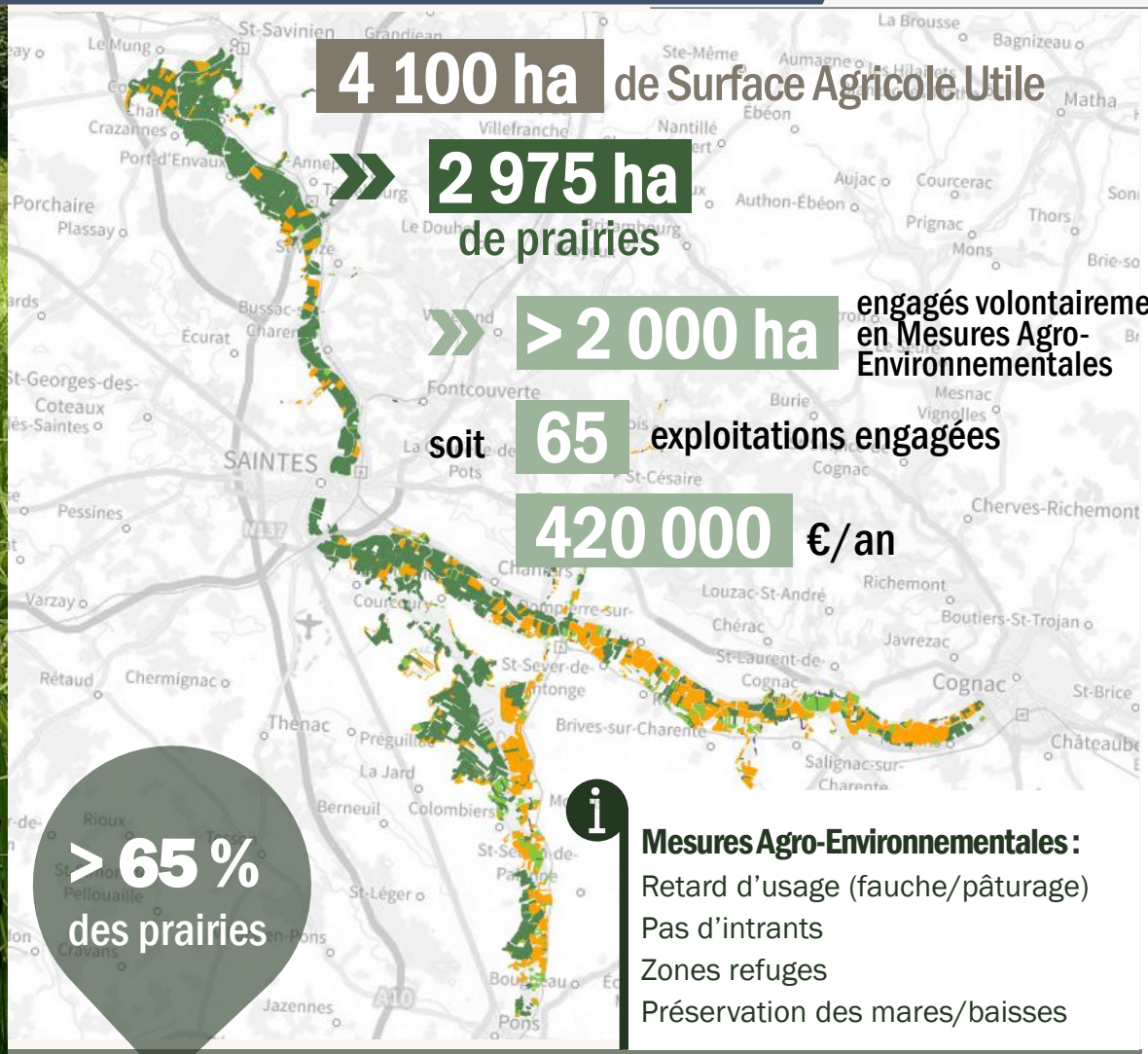

4 100 ha de Surface Agricole Utile

» **2 975 ha** de prairies

» **> 2 000 ha** engagés volontairement en Mesures Agro-Environnementales

soit **65** exploitations engagées

420 000 €/an

> 65 % des prairies

Mesures Agro-Environnementales :

Retard d'usage (fauche/pâturage)

Pas d'intrants

Zones refuges

Préservation des mares/baisses

- **engagées volontairement** par les agriculteurs dans des démarches respectueuses de l'environnement, via des Mesures agro-environnementales
- **dépendantes de ces mesures**

exploitations avec bovins

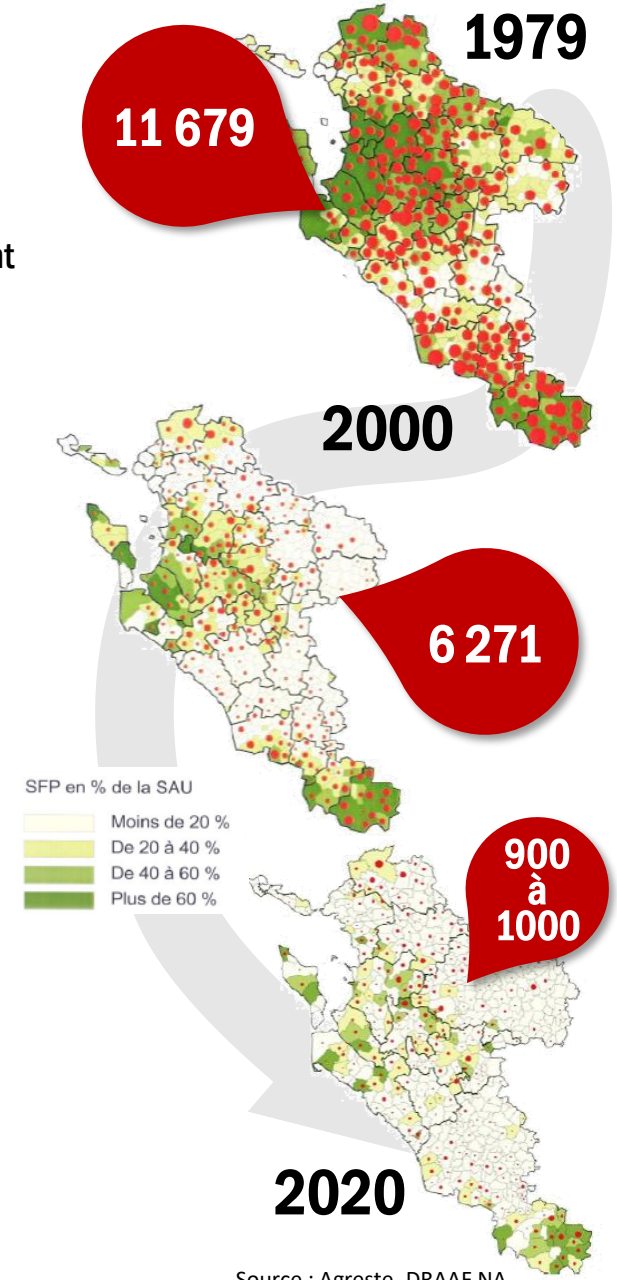

Source : Agreste, DRAAF NA

OÙ EN EST-ON ?

Pelouses calcicoles

Conservatoire Botanique National
SUD-ATLANTIQUE

Suivi et évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles

Etude régionale

2025 → 3ème campagne de suivi
(réalisé tous les 6 ans)

En attente des résultats …

- Fermeture du milieu
- Progression Prunellier (+10%) et Genévrier commun (+4%).
- Enrichissement des sols en nutriments
- Effets du changement climatique encore difficiles à percevoir : nécessité de suivis à plus long terme.

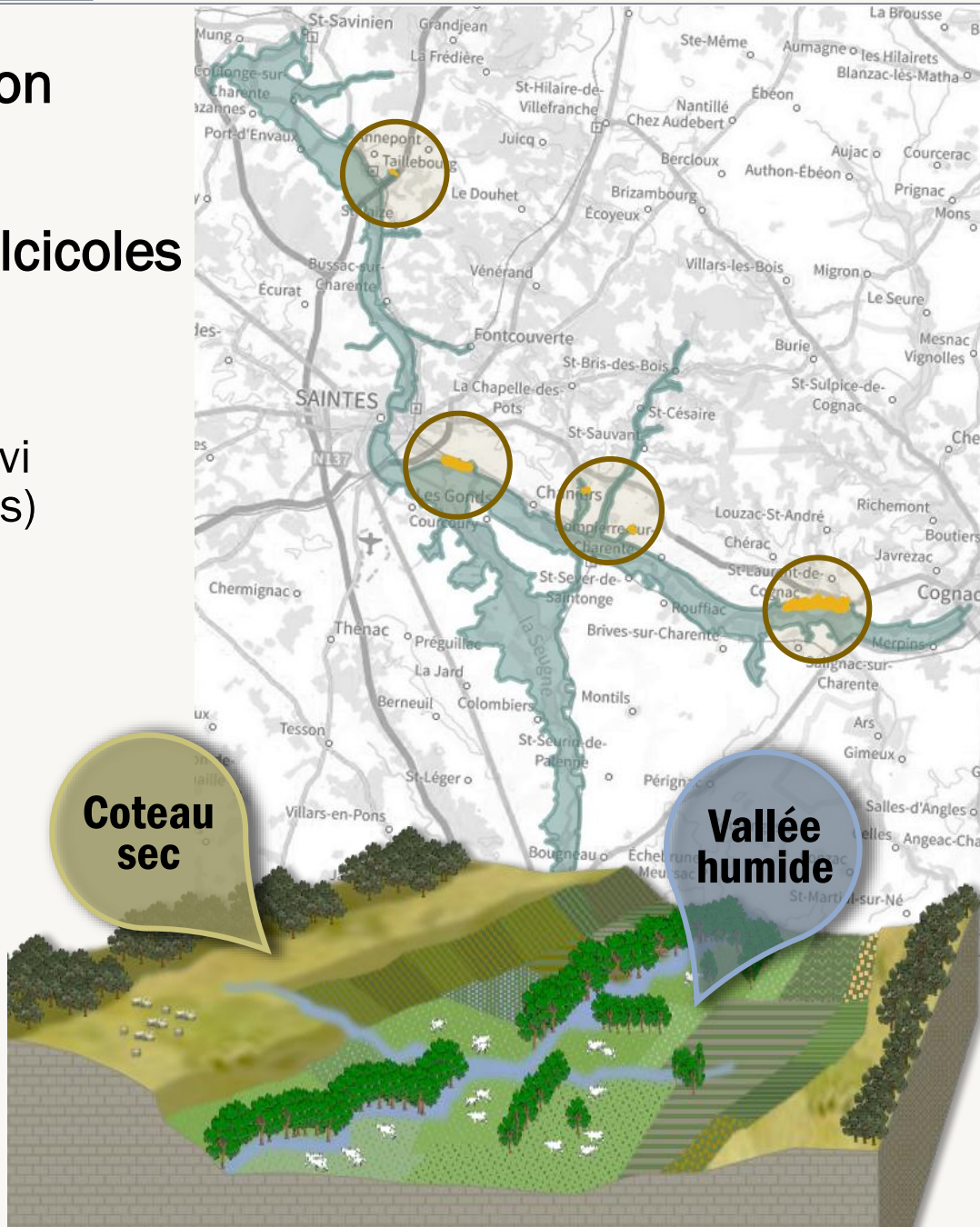

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Cladiaie tourbeuse

Conditions écologiques extrêmes :
fortes inondations
fortes sècheresses

=> Peu d'espèces végétales adaptées

La niche écologique de la cladiaie n'est plus réalisée.

Sans gestion → boisement humide
MAIS

opérations de broyage ne permettent pas de conserver la cladiaie.

Etude fonctionnelle éco-hydrogéologique du marais de l'Anglade

Marais de l'Anglade = crypto-tourbière

– 4000 BP – 2700 BP	Âge du Fer	milieu du Moyen-Age
Formation tourbière	Apparition cladiaie	Début caractère inondable du site → création chaussée

été / automne
marais = zone de recharge de la nappe souterraine par infiltration.

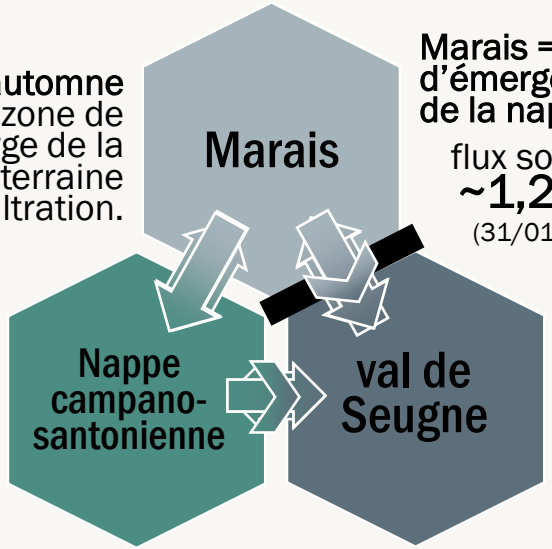

Marais = zone d'émergence temporaire de la nappe

flux sortant à l'exutoire :
~1,25 Millions m^3
(31/01/2024 - 26/09/2024)

Phase de crue	Phase transitoire (petite crue ou montée de crue)	Phase normale hors crue hors étiage	Phase étiage
	Seugne > Marais	Marais > Seugne	Arrêt écoulements, chute des niveaux, soutien de la Seugne par drainage du marais et de la nappe

Expertise flore et habitats du marais de l'Anglade

→ Comparaison 2024 - 2001

Poursuite de la dynamique de fermeture

Régression des végétations de bas-marais alcalin

! **Gesse des marais** : enjeu majeur

Absence de certaines espèces patrimoniales historiquement recensées (Grande Douve, Laîche à fruits velus, Utriculaire commune,...)

! Eutrophisation + Espèces exotiques Envahissantes (Ecrevisses américaines)

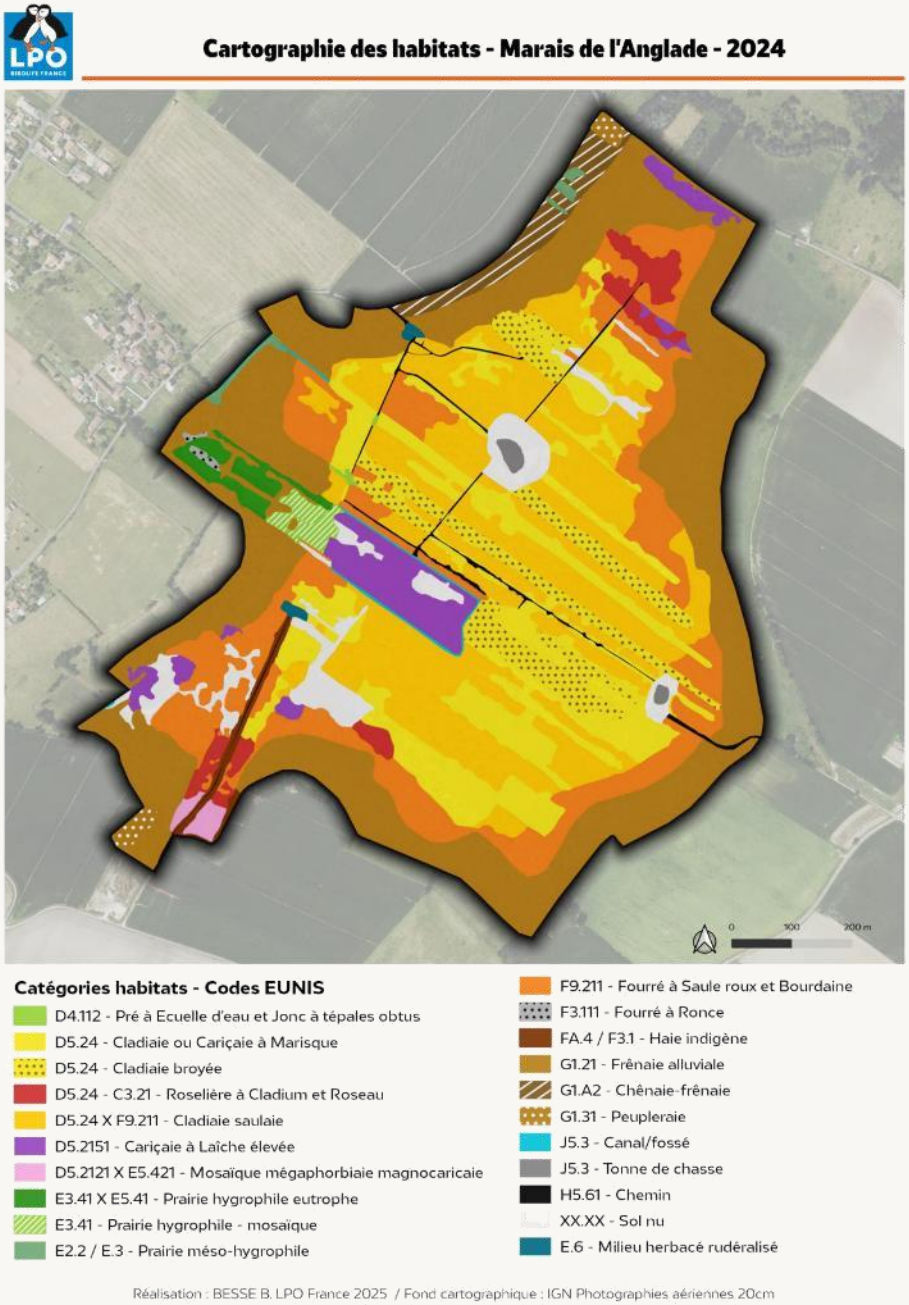

Agir pour la biodiversité

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Poissons migrateurs

Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Cellule Migrateurs Charente Seudre

EPTB CHARENTE · MIGADO · CAPENA · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · eau GRAND SUD-OUEST AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE · RÉGION Nouvelle-Aquitaine · UNION EUROPÉENNE Fonds Européen de Développement Régional · RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Les espèces présentes sur le bassin de la Charente

Grande alose

Alose feinte atlantique

Lamproie marine

Lamproie fluviatile

Truite de mer

Saumon atlantique

Poissons migrateurs potamotoques

Esturgeon européen

Anguille européenne

Flet

Les mulets

Poissons migrateurs thalassotoques

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Poissons migrateurs

Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Manque d'informations

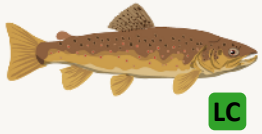

LC

Truite de mer

NT

Saumon atlantique

VU

Lamproie fluviatile

DD

Flet

LC DD

Les mulets

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Poissons migrateurs

Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Etats et tendances des populations de poissons migrateurs

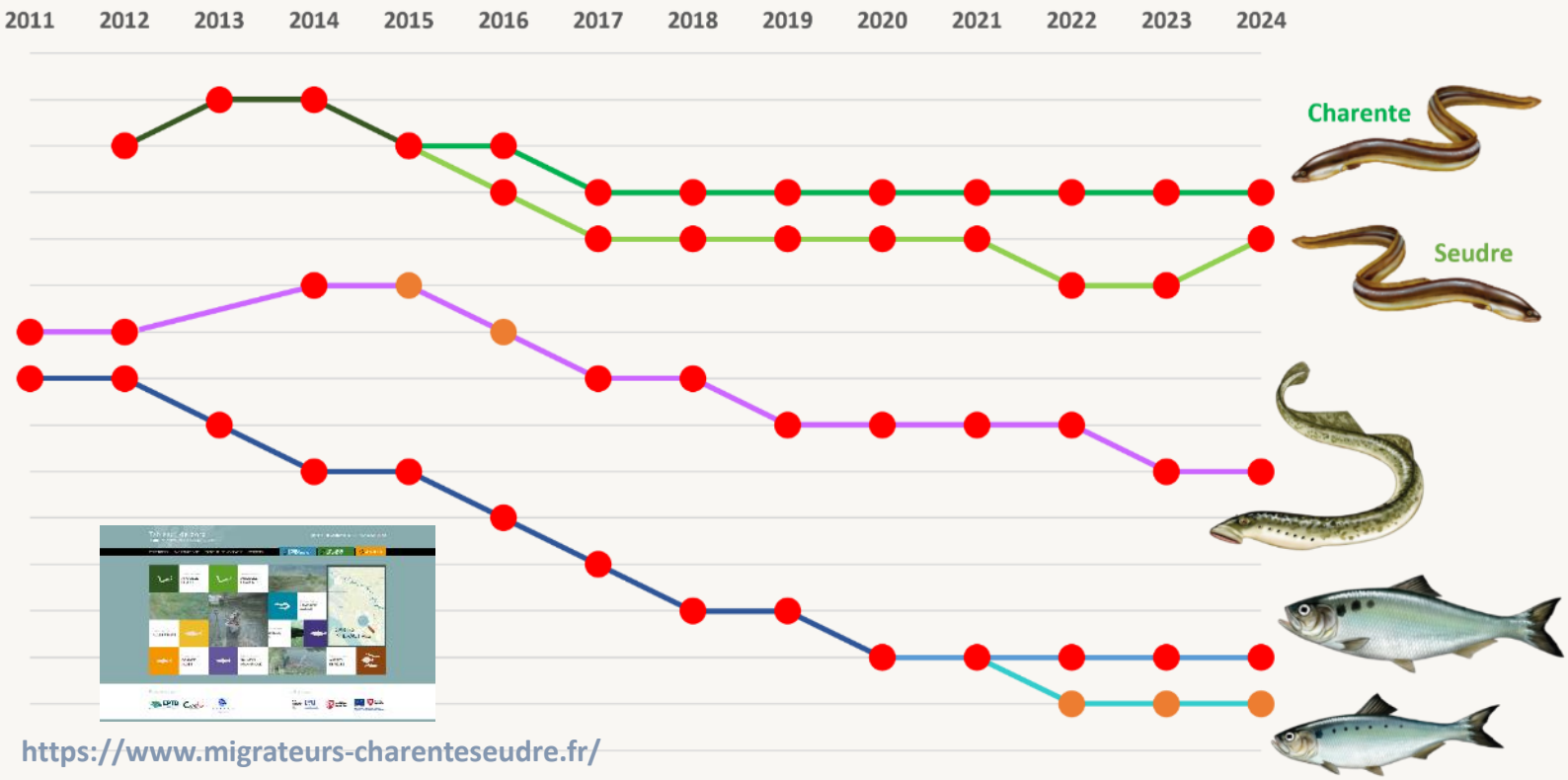

https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/

Etat

- Bon
- Moyen
- Mauvais

Tendance

- Anguilles non différenciées
- Anguille Charente
- Anguille Seudre
- Lamproie marine
- Aloses non différenciées
- Grande alose
- Alose feinte

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Poissons migrateurs

Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Actualités de la Cellule migrateurs Charente Seudre

2025, la fin d'un cycle

- Dernière année du programme d'actions quinquennal
- Journée bilan le 14/10/2025 à Saintes (≈ 40 participants)

Un nouveau programme en faveur des poissons migrateurs des bassins Charente Seudre

- Evolution du partenariat au sein de la CMCS
- Programme quinquennal 2026-2031 dans la continuité du précédent + actions nouvelles (ex : suivis anguille dans les marais nord de Rochefort et de Brouage)
- Actions complémentaires portées par MIGADO

Un programme d'actions pour limiter l'impact du Silure sur les poissons migrateurs

- Déclinaison locale du protocole cadre Adour-Garonne 2025-2027
- Animation d'un Groupe Silure Charente par l'EPTB
- Rédaction d'une note d'enjeux et d'un programme d'actions pour fin 2025
- Mise en place des première actions à partir de 2026

Une nouvelle vidéo pour promouvoir la restauration de la continuité écologique

Notre dernière vidéo !
https://www.youtube.com/watch?v=98e7Ehg2T7E

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Bivalves

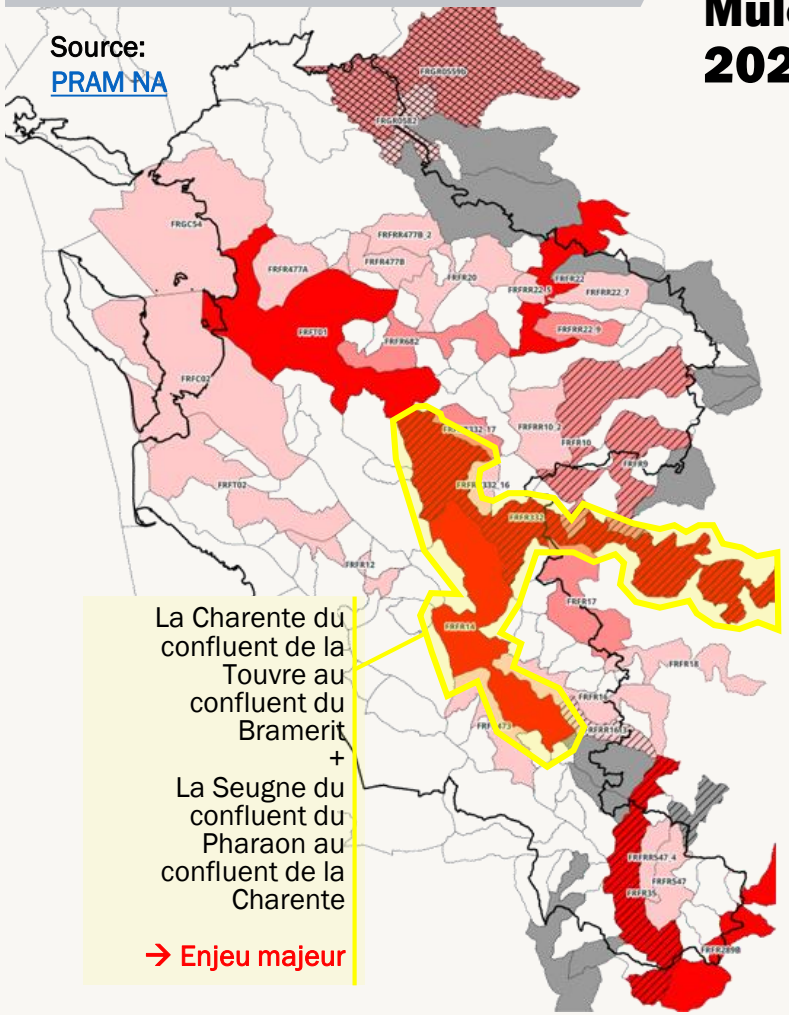

Plan Régional d'Actions en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine (PRAM NA) 2024 - 2034

→ rédigé par le réseau associatif FNE NA

→ Objectif : assurer la préservation et la prise en compte de ces espèces

→ Actions : prospections, appui technique, suivi assecs, formation, sensibilisation,...

16 Espèces autochtones connues sur le site, dont **certaines rares et menacées** :
- Grande mulette
- Mulette méridionale
- Mulette des rivières
- Anodonte comprimée

1 Espèce exotique envahissante :
- Corbicule asiatique

Enjeux Mulettes à l'échelle des masses d'eau de la Charente-Maritime (17)

Limites départementales

Enjeu
- Note globale supérieure à 35 - Enjeu majeur
- Note globale de 16 à 35 - Enjeu fort
- Note globale de 1 à 15 - Enjeu moyen
- Enjeu inconnu - Masse d'eau non prospectée
- Enjeu nul - Aucune espèce inventoriée dans la masse d'eau
- Enjeu non évalué - Inventaire insuffisant
- Présence de l'Anodonte chinoise
- Présence autres espèces invasives (Corbicule asiatique...)

LPO Agir pour la biodiversité

NATURE ENVIRONNEMENT 17

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

Réalisation : © Vienne Nature, 2024

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Bivalves

Grande Mulette

CR — Ann IV — Protégée

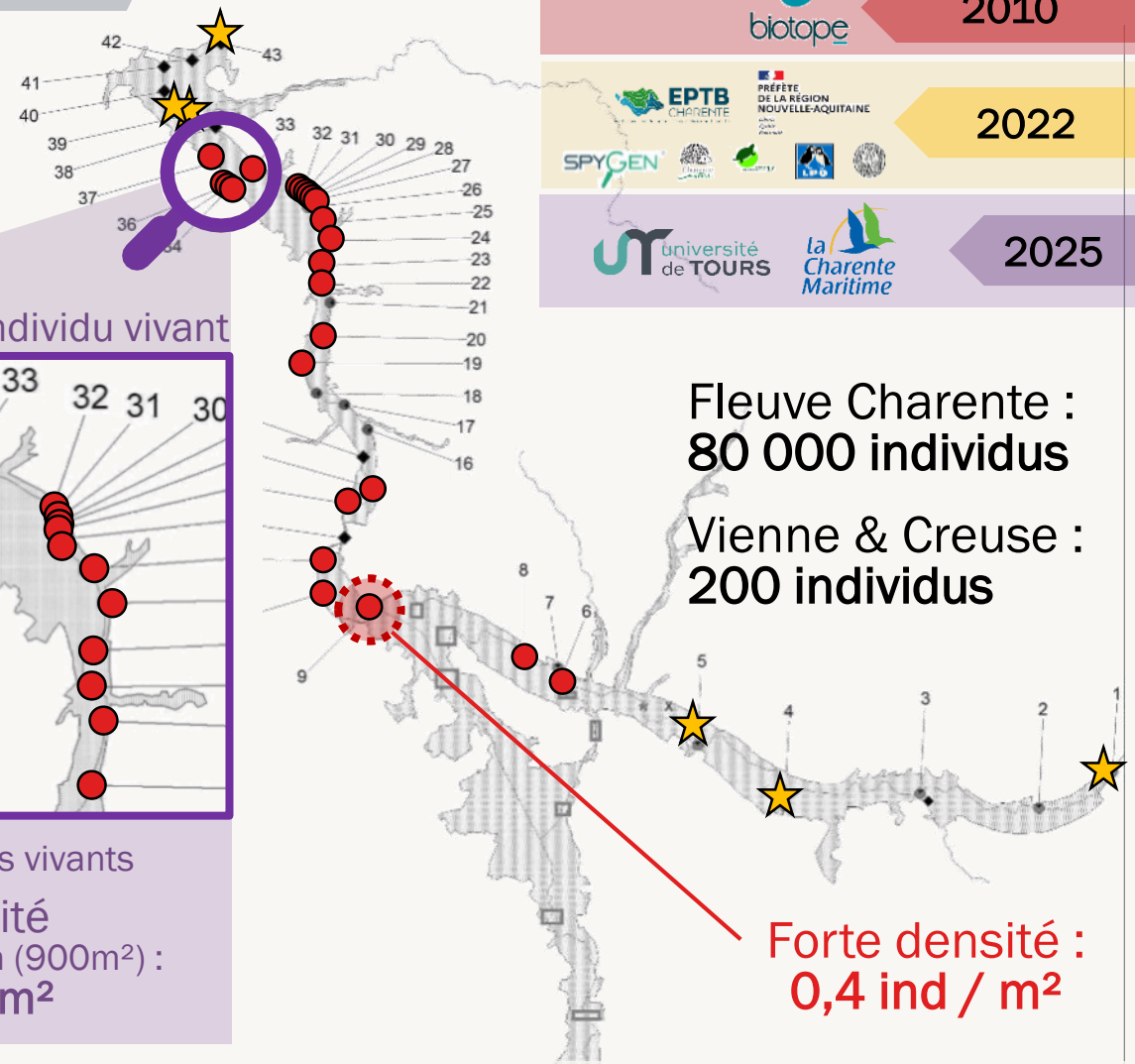

Stabilité du plancher alluvial = condition majeure pour le maintien de la population

Réflexion nécessaire pour protéger l'espèce

←→ usages (baignade, aménagement, gestion,...)

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Odonates

Enjeu fort → **Le site accueille près de 90 % des espèces de libellules du Département**

Participation à un suivi régional

←→ **Plan national d'Actions en faveur des libellules**

Plan national d'actions en faveur des Libellules 2020 - 2030

Protocole spécifique

Projet multi-partenarial

OPIE

NATURE ENVIRONNEMENT 17

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

50 Exuvies collectées

4 Espèces dont 2 d'intérêt communautaire

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Angélique des estuaires

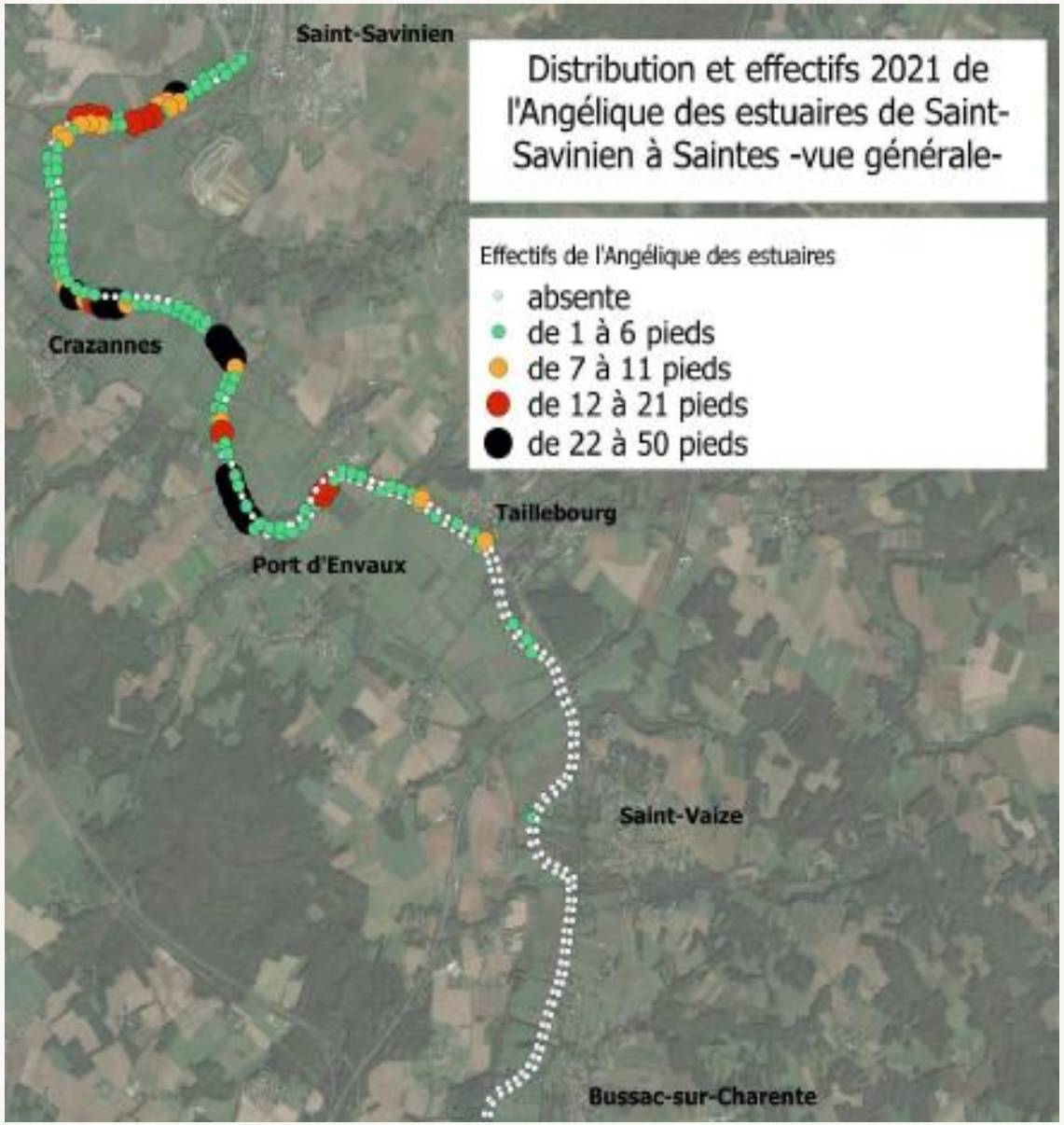

affectionne les vases limono-argileuses et saumâtres des berges eutrophes de la Charente.

De St Vaize à Rochefort

population **stable** entre 2008 et 2021

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Mammifères semi-aquatiques

- Espèce protégée en France.
  En danger critique d'extinction
  (Liste Rouge UICN)
- Présents dans seulement 6 pays d'Europe, dont la France.
  En France, population estimée à moins de 250 individus.

Espèce parapluie

PLAN NATIONAL D'ACTION

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRIFS

- Espèce protégée en France.
  Quasi menacée (Liste Rouge UICN)

PLAN NATIONAL D'ACTION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Suivis
Recensement et réduction de la mortalité
Aménagements d'ouvrages
Accompagnement piscicultures
Communication

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Mares

Inventaire et caractérisation des mares

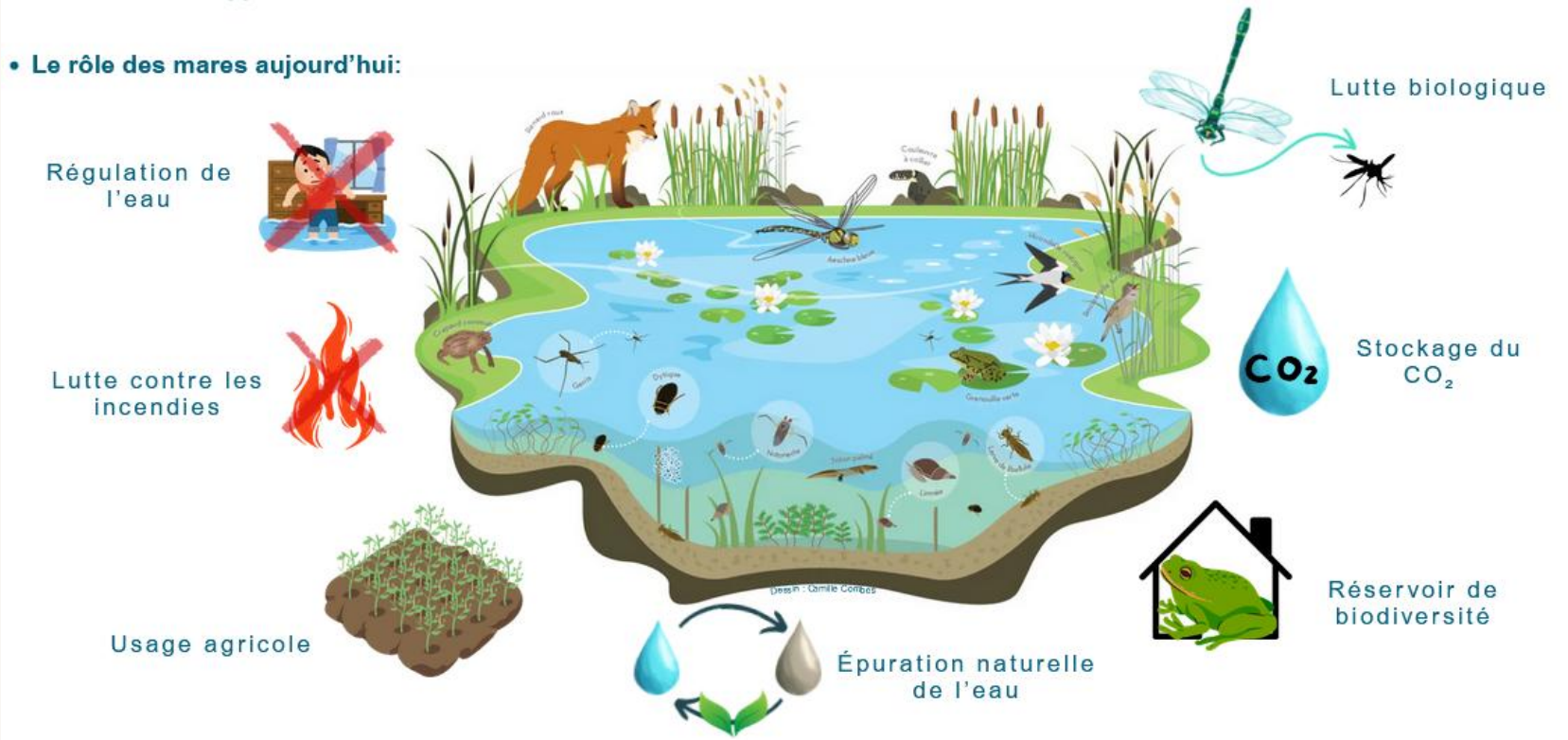

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

2025

121 mares identifiées & caractérisées

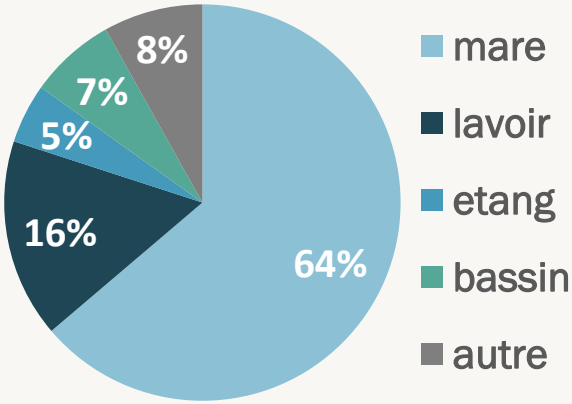

Stade 1 à 2

Pas ou peu de vase
Plantes peu présentes

Stade 3 à 4

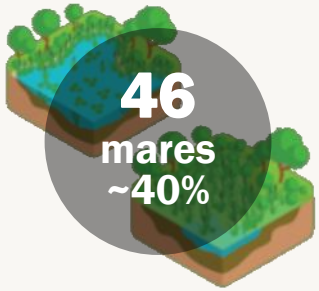

Envasement
Colonisation par les ligneux

Mares

Inventaire et caractérisation des mares

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo

2025

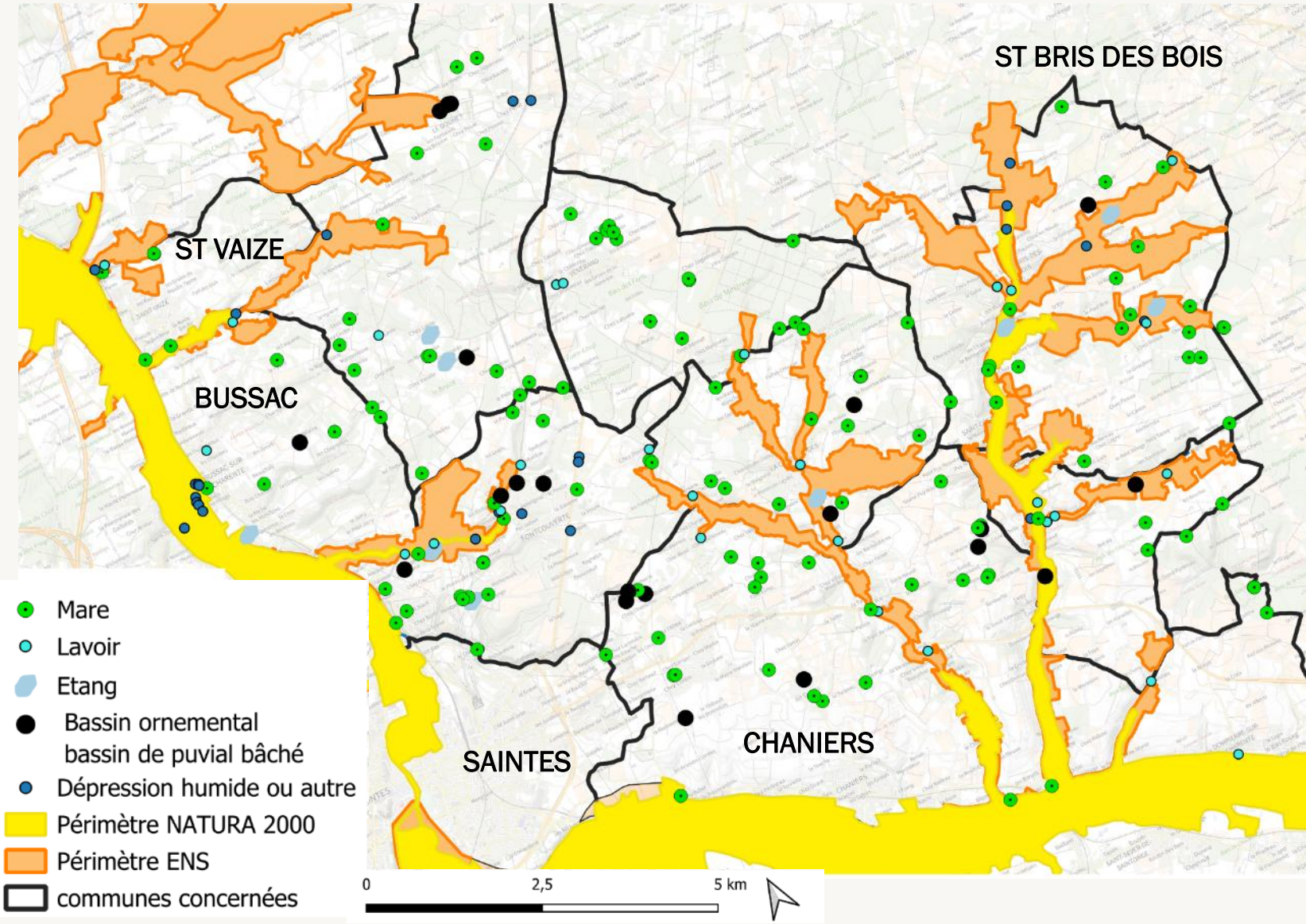

Bilan

OÙ EN EST-ON ?

Eau

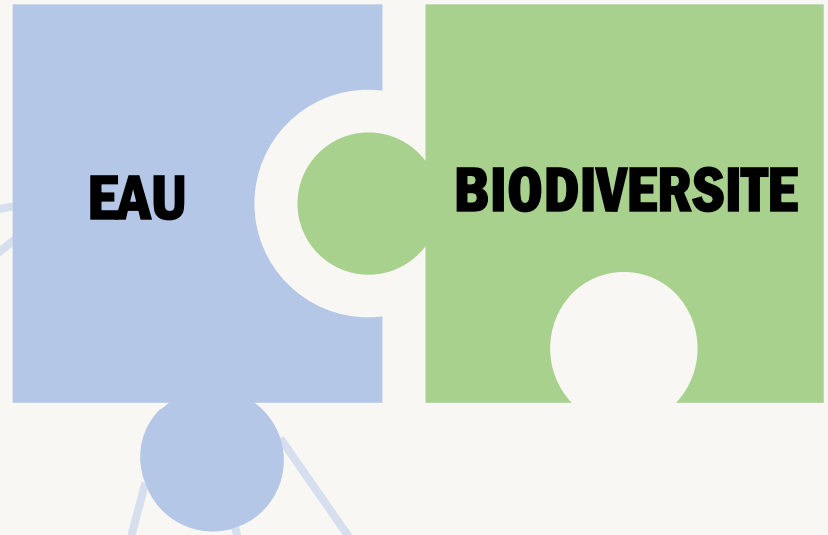

Qualité
Quantité

Souterraine
Superficielle

Cours d'eau et
annexes hydrauliques

Usages
Gestion

Continuité
écologique

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Important travail sur le fleuve et ses affluents :

- Continuité écologique / franchissabilité des ouvrages
- Gestion de l'eau : quantitative et qualitative
- Gestion du fleuve et de ses usages
- Inventaire des zones humides
- Préservation douce des berges
- Gestion des espèces exotiques envahissantes
- Entretien des ripisylves (gestion des embâcles et plantations)

Forêt alluviale

Inquiétudes locales quant à la Chalarose du Frêne et la gestion des boisements

Impact des inondations prolongées et tardives

Pression populiculture importante sur certains secteurs

Espèces exotiques envahissantes

Privilégier la diversité des essences pour assurer la pérennité des boisements

Frênaies et chalarose

Peupleraies

Espèces exotiques envahissantes

OÙ EN EST-ON ?

Promouvoir, informer, sensibiliser

75 **acteurs locaux** (élus, professionnels) sensibilisés aux enjeux du site

80 **personnes** (grand public) sensibilisées aux enjeux du site

450 **enfants** sensibilisés aux enjeux du site

Forte demande tourisme vert

(politique et locale)

→ Création de nouvelles activités (sports et loisirs de pleine nature)

→ Accentué depuis 2020 (crise COVID + contexte économique + Flow Vélo)

Vigilance sur le territoire pour assurer la préservation des milieux naturels

Bilan

ACTIONS MENEES

Maintien des **prairies naturelles** inondables et des espèces associées

Restaurer le bon état de conservation des **coteaux calcaires** et des espèces associées

Promouvoir une utilisation équilibrée des milieux naturels par les activités touristiques et de loisir

Informer et sensibiliser au caractère remarquable de ce territoire

Restaurer le bon état de conservation de la **cladiaie tourbeuse** et espèces associées

Préserver l'intérêt biologique de la **forêt alluviale**

Restaurer et entretenir le fonctionnement de **l'hydrosystème du fleuve et affluents**

- Concertation Animation du réseau
- Accompagnement technique à la contractualisation
- Accompagnement technique projets et politiques publiques
- Communication, sensibilisation
- Suivi biologique
- Suivi administratif

Bilan

ACTIONS MENEES

Concertation – Animation du réseau

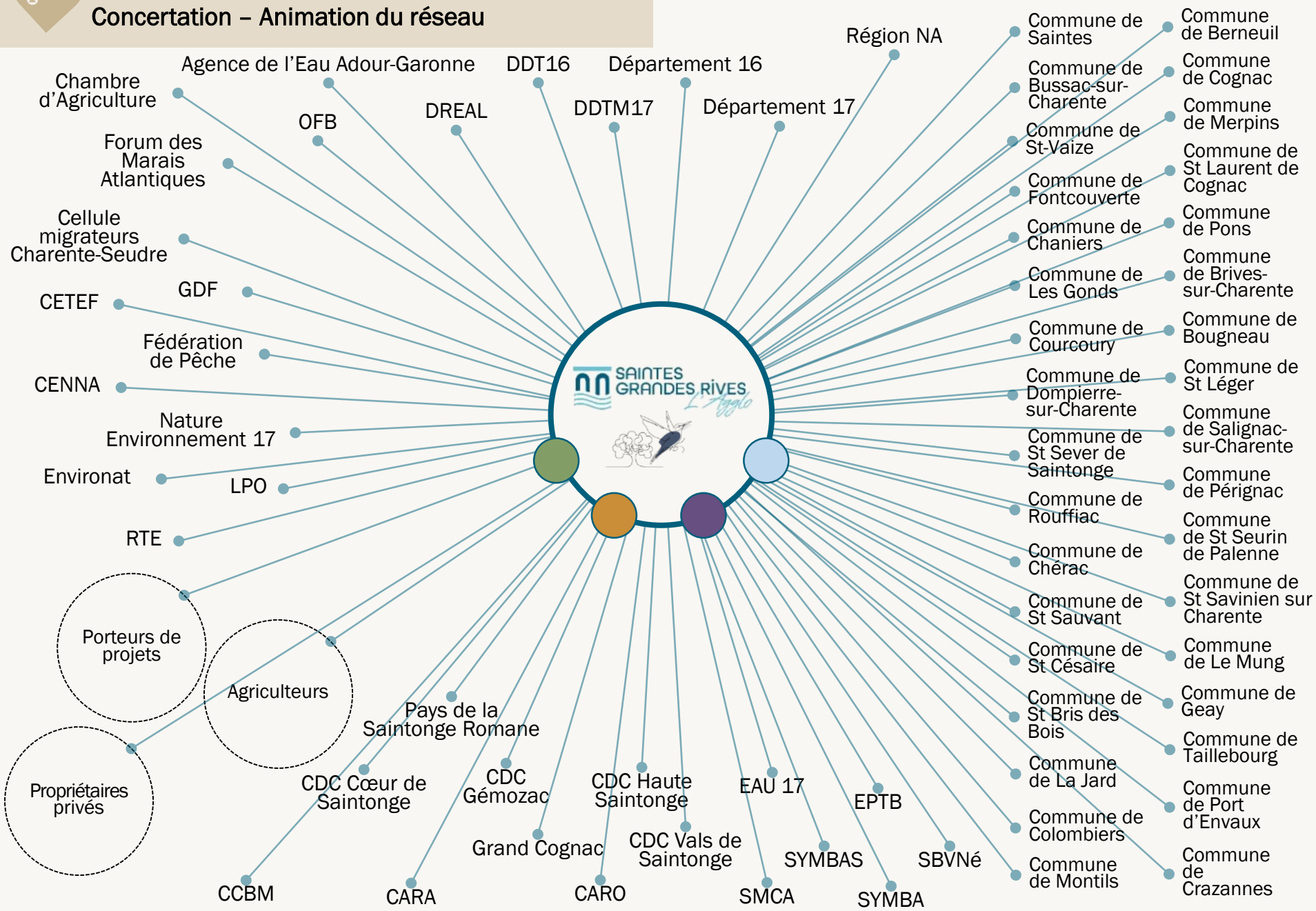

Bilan

ACTIONS MENEES

Concertation – Animation du réseau

Propriétaires Et/ou Exploitants

Porteurs de projets

Accompagnement technique à la contractualisation

Chambre d'Agriculture
Fédération de Pêche
Départements
SYMBA
SMCA
SBVNé
SYMBAS
CENNA
CETEF

Accompagnement technique : projets et politiques publiques

SYMBA
SYMBAS
SMCA
Forum des Marais Atlantiques
EAU 17
SBVNé
CETEF
Départements
GDF
RTE
Cellule migrateurs Charente-Seudre
DDT16
EPTB
DDTM17
OFB

Communication, sensibilisation

DREAL
SYMBA
SYMBAS
SBVNé
Nature Environnement 17
SMCA
Environat
LPO
Chambre d'Agriculture

Suivi biologique

SYMBAS
SMCA
SYMBA
Nature Environnement 17
SBVNé
Environat
CENNA
LPO
Fédération de Pêche
Cellule migrateurs Charente-Seudre
EPTB

Suivi administratif

CDC Vals de Saintonge
CDC Haute Saintonge
CDC Cœur de Saintonge
CDC Gémozac
Grand Cognac
Pays de la Saintonge Romane
Communes
CCBM
CARA
CARO

Région NA
Agence de l'Eau Adour-Garonne
Départements

4 Projets de contrats Natura 2000 étudiés

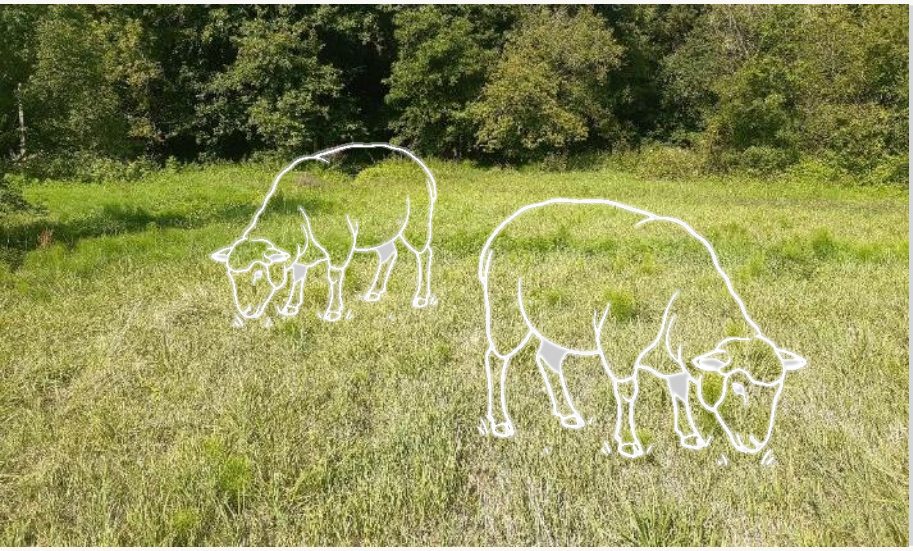

Entretien de milieux ouverts - Ecopâturage

Propriétaire privé

Commune de Saint-Sauvant

Préservation
de mégaphorbiaies et prairies humides

Problématiques foncières : parcelles en indivisions

Restauration de ripisylves

Département 17

Fleuve Charente

Préservation
des ripisylves, de l'hydrosystème et des espèces associées (chauves, souris, oiseaux,...)

Action nécessitant une réflexion plus approfondie sur l'ensemble du Département

Fin des contrats en 2028 = trop court pour les actions envisagées

4 Projets de contrats Natura 2000 étudiés

Restauration / entretien de milieux ouverts

Commune de Salignac-sur-Charente

Port du Lys

Préservation **de mégaphorbiaies**

Problématiques financières : avance et autofinancement non possible

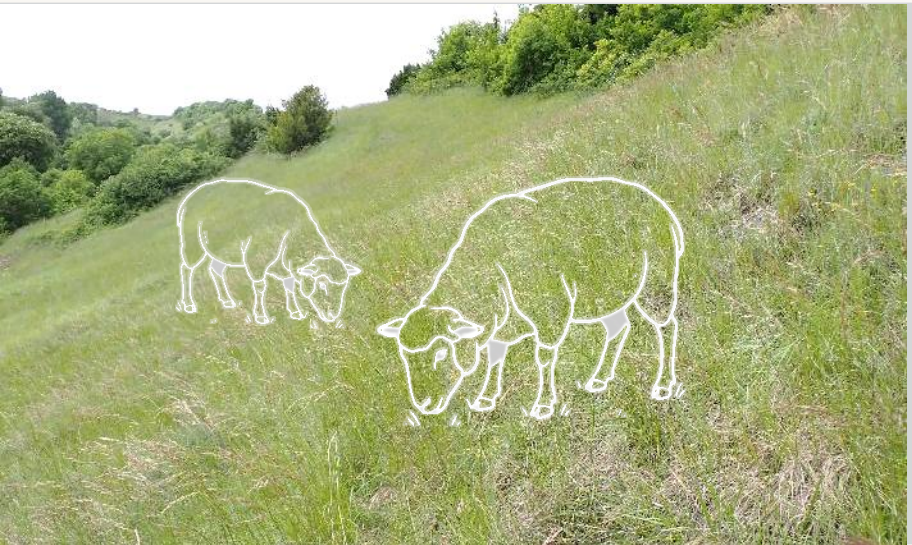

Entretien de milieux ouverts - Ecopâturage

Propriétaire privé

Commune de Saint-Laurent-de-Cognac

Préservation **de pelouses calcaires**

Conventionnement proposé par le CENNA au propriétaire
En attente de retours

Bilan

Accompagnement technique à la contractualisation

ACTIONS MENEES

Contrats Natura 2000 | **Mesures Agro-Environnementales** | Chartes Natura 2000

2 Projets Agro-Environnementaux

2 Enjeux

Eau — ReSources — AGIR POUR L'EAU POTABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

COULONGE SAINT-HIPPOLYTE

Opérateur: EPTB CHARENTE

Animateur: Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Charente-Maritime

Biodiversité — NATURA 2000

Assurer la préservation de la biodiversité et la bonne fonctionnalité des zones humides

Soutenir les exploitations d'élevage garantes de l'entretien du marais

MARAIS CHARENTAIS

Opérateur: Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Charente-Maritime

Animateur: Agricultures & Territoires Chambre d'Agriculture Charente-Maritime

MACH 2023 – 2025

en Moyenne vallée de la Charente

61 exploitations
2036 ha
} engagés

Mesures :

- Retard d'usage (fauche / pâturage)
- Pas d'intrants
- Zones refuges
- Préservation des mares/baisses

Chambre d'Agriculture — Convention de partenariat — Saintes Grandes Rives L'Agglo

Articulation Natura 2000 / MAEC

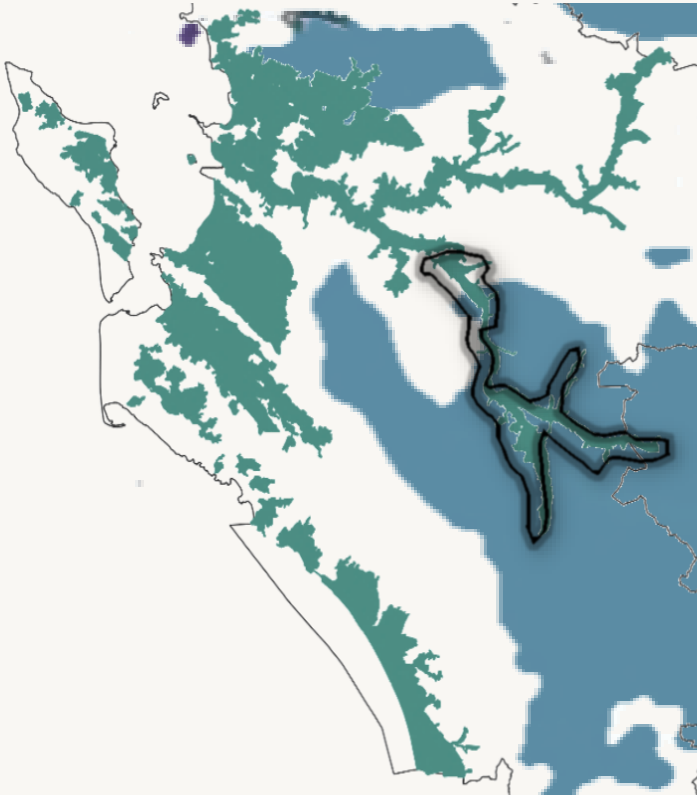

Partenariat PAEC / Natura 2000

Un territoire MAEC « Marais Charentais » qui rassemble différents sites Natura 2000 … et cohérent avec le projet de PNR des marais littoraux Charentais

Au total avant instruction :
- Un total de près de 22 000 ha de surface MAEC et 398 exploitations
- **16 000 ha** sans fertilisation ni phytosanitaires
- Plus de **2 000 ha** avec une date de fauche ultérieure au 15 juin

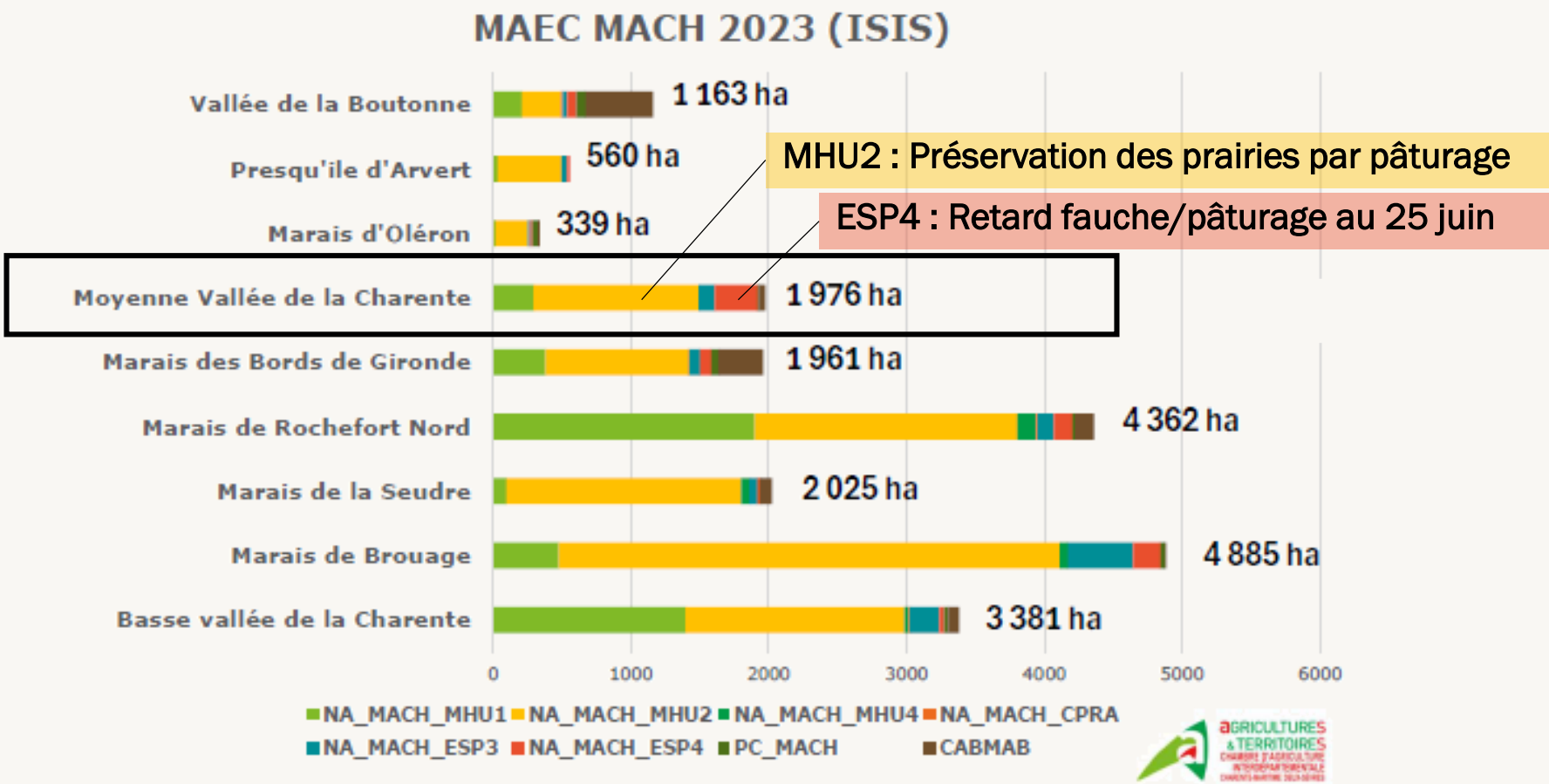

Formations MAEC Marais Charentais

380 stagiaires dans le cadre de **38 sessions** de formation avec 3 thématiques :

- Gestion du parasitime dans les élevages en lien avec les prairies humides
- Gestion agri-environnementale des prairies naturelles
- Gestion des prairies et préservation de la biodiversité

Une forte mobilisation pour construire les contenus pédagogiques, assurer l'organisation et gérer les inscriptions

Enveloppes budgétaires 2023, 2024 et 2025

Campagne 2023 : Des besoins estimés à hauteur de 4 014 000 € par an, soit environ 20 M€

Un co-financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur les mesures Milieu Humide du marais de Brouage portant l'enveloppe totale à **19 875 000 €**

Campagne 2024 :

- Une prise en charge de l'animation à hauteur de 43,4 % des besoins exprimés
- Une enveloppe prévisionnelle annoncée le 5/04/2024 de 200 000 €
- Besoin identifié à hauteur de 595 000 € fin mai 2024 et notification fin juillet d'une enveloppe réservataire de 595 000 €

Campagne 2025 :

Absence de prise en charge de l'animation
Une enveloppe réservataire de 200 000 €
Des besoins estimés à 203 000 €

Chartes Natura 2000

11 sollicitations par des propriétaires privés / viticulteurs

Pas de recherche active → Priorité donnée à la concertation avec collectivités et partenaires techniques → Réponse aux sollicitations

Bilan

ACTIONS MENEES

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Projets | Politiques publiques

- Projets/activités faisant l'objet **d'une évaluation des incidences**

Installations en zone naturelle

Conversion de prairies en culture

Nouveaux boisements

Aménagement, modification ou réfection d'ouvrages

Travaux sur les cours d'eau

Création de nouveaux chemins

projets et activités accompagnés sur le territoire, par la structure animatrice, pour assurer la prise en compte des enjeux de biodiversité.

2025 **38**

- Projets / activités faisant l'objet **d'un accompagnement ou de conseils**

Gestion des milieux naturels

Préservation, valorisation et aménagement des parcelles en milieu naturel

Manifestations sportives, loisirs

- **Veille** sur les projets ou activités susceptibles d'avoir une incidences sur les enjeux du site

2025

- Accompagnement collectivités (communes, département)
- Projets loisir / tourisme
- Exhaussement / remblai en zone humide
- Gestion végétation / gestion forestière
- Création de cheminements
- Gestion berges (fossés / cours d'eau)

Sollicitations 2025

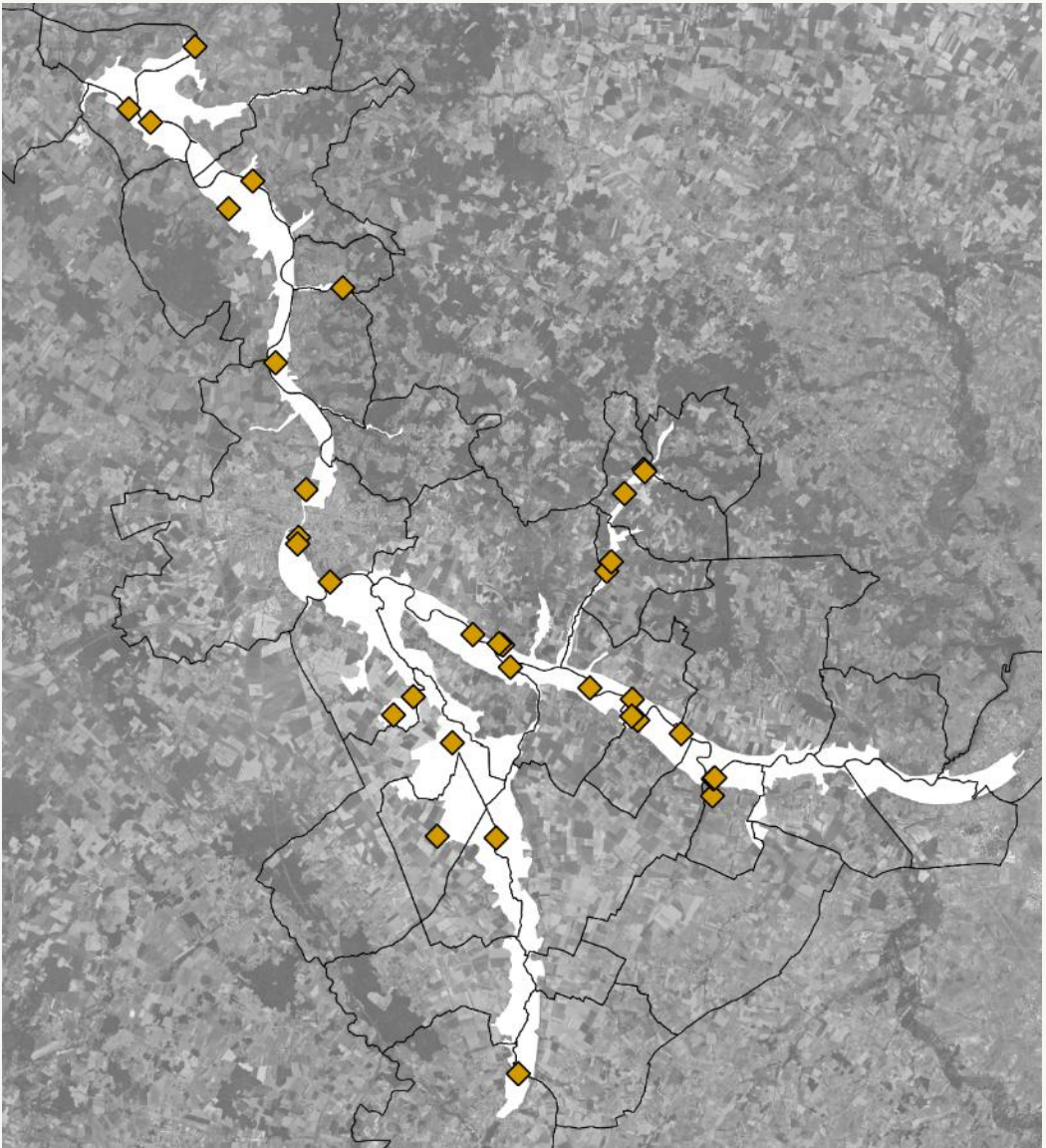

Gestion conservatoire

en partenariat avec :

la Charente Maritime

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

Bilan

ACTIONS MENEES

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Projets | Politiques publiques

Documents d'urbanisme

- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- SCOT

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Espaces Naturels Sensibles

Domaine Public Fluvial : Franchissabilité - Dévasement

Plan Arbres et Paysages

Schéma des itinéraires de randonnée

Programmes Re-Sources

Stratégie biodiversité

Programmes LIFE :

- Projet LIFE VISON – 2
- LIFE BIODIV' FRANCE

Cellule migrateurs Charente-Seudre :

- Journée technique
- Préservation populations Aloses
- Protocole Silure

Plans Nationaux d'Action :

- Grande Mulette
- Râle des genêts
- Vison d'Europe

Appui technique

Communication

Relai

Référent

Intermédiaire

DOTATION AMÉNITÉS RURALES

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, vise à soutenir toutes les **communes rurales** dont une **partie significative du territoire** comprend une **aire protégée** ou jouxte une **aire marine protégée**.

Elle permet aux collectivités de renforcer leur contribution à la transition écologique en soutenant des initiatives locales qui préservent les aménités rurales et les services environnementaux, tout en améliorant la qualité de vie et l'attractivité de leur territoire.

*Les **aménités rurales** sont constituées par les **services écosystémiques** liés aux attributs physiques, géophysiques et biologiques caractéristiques des territoires ruraux et qui créent des **valeurs économiques et environnementales**.*

3 000 € < Dotation 2025 < 100 000 €

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Sont éligibles, les communes rurales dont le territoire terrestre satisfait au moins l'un des critères suivants :

1. Il comprend au moins 350 hectares en aire protégée ;
2. Il comprend au moins 10 hectares en zone de protection forte ;
3. Il est couvert à plus de 80 % par une aire protégée ;
4. Il est couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000 mentionné à l'article L. 414-1 du code de l'environnement ;
5. Il jouxte une aire marine protégée.

En Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran :

BERNEUIL	6 215 €
COURCOURY	6 708 €
GEAY	4 648 €
LES GONDS	7 817 €
MERPINS	5 140 €
MONTILS	5 169 €
PORT-D'ENVAUX	6 588 €
SAINT-SAVINIEN	12 583 €

54 868 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE

La commune de Saint-Ciers-sur-Gironde est propriétaire de l'étang de Berdassit, situé au cœur d'un site Natura 2000. Proche du bourg et très fréquenté par les habitants, la commune a souhaité en 2022 prendre en compte les enjeux écologiques de l'étang dans sa gestion. Accompagnée par la Communauté de communes de l'Estuaire, structure animatrice du site Natura 2000, la commune a pu lancer l'élaboration d'un plan de gestion avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne, du Département de la Gironde, et en mobilisant une partie de sa dotation. Aujourd'hui, le site dispose d'un outil de gestion adapté pour les années à venir. Les premières actions, prévues en 2025, bénéficieront également d'une partie de la dotation : sentier pédagogique, suppression de buses en béton, éradication d'espèces exotiques envahissantes, création de haies sèches…

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT-OCÉAN

En 2024, la commission biodiversité de la CARO a proposé aux 25 communes de l'agglomération une convention de partenariat public-public de 3 ans pour mutualiser une partie de leur dotation. 20 communes ont participé, versant 34 288 € (sur 174 967 € de dotation globale), augmentés de 30 000 € par la CARO. Ce montant a permis un appel à projets biodiversité à destination des communes lancé en avril 2025, finançant 5 projets : restauration de mares, gestion de boisements vieillissants, lutte contre une plante envahissante, densification de vergers, plantation de haies. Trois de ces projets sont portés par des communes du « Grand site de France Estuaire de la Charente » et deux seront réalisés en régie avec l'accompagnement des techniciennes de la CARO. Un nouvel appel à projets est prévu pour l'automne 2025.

DOTATION AMÉNITÉS RURALES

Il n'y a pas d'obligation concernant l'utilisation de la dotation mais elle représente l'opportunité pour les communes de préserver et valoriser leur patrimoine naturel, contribuant ainsi à l'attractivité, au développement et à l'identité de leur territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BEAUME DROBIE

Depuis 2024, 14 des 19 communes du Pays Beaume Drobie sont investies pour pérenniser l'animation de leur site Natura 2000 et maintenir une gestion de proximité. En mobilisant 1 500 euros par an issues de leur dotation aménités rurales, elles assurent un cofinancement local qui vient soutenir l'animation du dispositif. Cette démarche volontaire permet également de renforcer l'implication des élus, tant à l'échelle intercommunale que sur leurs propres communes.

Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

5 septembre

½ journée technique « Angélique des Estuaires »

Elus et agents techniques des communes

11 participants

26 mars / 8 avril

2 journées techniques

Agriculteurs

24 participants

16 mai

Journée annuelle de l'association « Les Maires pour la Planète »

40 participants

Octobre

2 reportages réalisés par France 3, diffusés dans le Journal Télévisé.

- *Des moules d'eau douce dans la Seugne*
- *Une semaine d'école en pleine nature pour 10 classes de l'Agglo de Saintes*

Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

Appui à la communication dans le cadre du projet de réintroduction du Vison d'Europe

Lien / information / sensibilisation des communes et acteurs locaux

Actu site web Natura 2000

Natura 2000 Charente moyenne

Rechercher | Se connecter

Natura 2000 en vallée de la Charente | La vie du site | Documents utiles

Accueil > Actualités

09/09/2025

Vison d'Europe : protection et réintroduction d'une espèce menacée

Pour la première fois en France, des visons d'Europe ont été réintroduits dans la nature pour tenter de sauver l'espèce menacée d'extinction.

Espèce emblématique, le Vison d'Europe a presque disparu. C'est le carnivore le plus menacé d'Europe. En France, il resterait moins de 250 individus, localisés principalement en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis cet été, dans le cadre d'un Plan National d'Action, de jeunes visons d'Europe élevés en captivité ont été réintroduits dans le milieu naturel, au cœur de la vallée de la Charente. Ils viendront conforter les populations sauvages encore existantes afin d'éviter la disparition de l'espèce.

Cette action est décisive pour la survie du Vison d'Europe. Elle est portée par l'OFB, avec le soutien de nombreux partenaires dont les structures animatrices des sites Natura 2000 concernés.

Les jeunes visons relâchés sont attentivement suivis par des équipes spécialisées, grâce à de petits émetteurs dont le signal est recherché avec des antennes disposées sur un véhicule.

Vison d'Europe © OFB

Le Vison d'Europe : protection et réintroduction d'une espèce menacée

LE VISON D'EUROPE

Protection et réintroduction d'une espèce manacée

Regarder sur YouTube

Documents utiles

Dossier de Presse - Vison d'Europe - 2025 (3.70MB)

Post Facebook

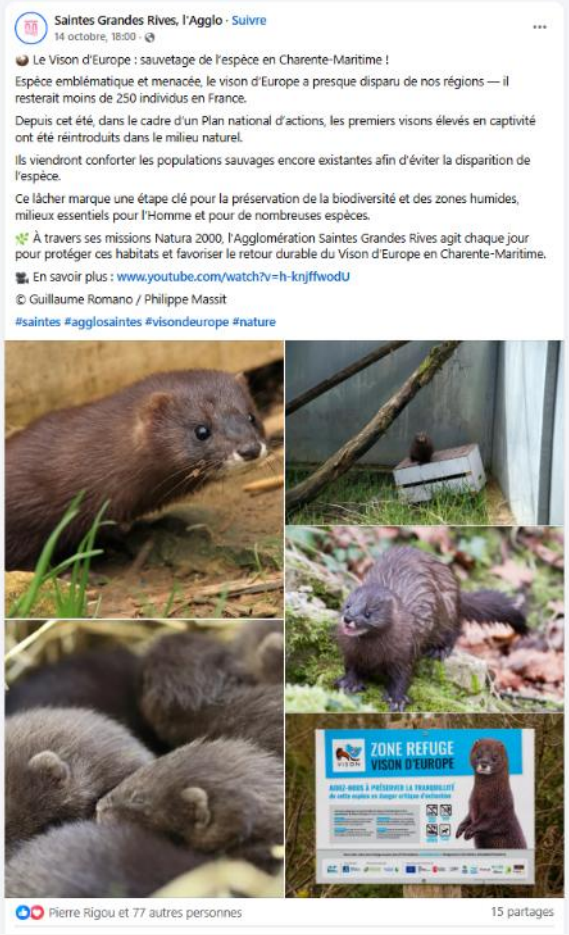

Saintes Grandes Rives, l'Agglo · Suivre
14 octobre, 18:00

Le Vison d'Europe : sauvetage de l'espèce en Charente-Maritime !

Espèce emblématique et menacée, le vison d'Europe a presque disparu de nos régions — il resterait moins de 250 individus en France.

Depuis cet été, dans le cadre d'un Plan national d'actions, les premiers visons élevés en captivité ont été réintroduits dans le milieu naturel.

Ils viendront conforter les populations sauvages encore existantes afin d'éviter la disparition de l'espèce.

Ce lâcher marque une étape clé pour la préservation de la biodiversité et des zones humides, milieux essentiels pour l'Homme et pour de nombreuses espèces.

À travers ses missions Natura 2000, l'Agglomération Saintes Grandes Rives agit chaque jour pour protéger ces habitats et favoriser le retour durable du Vison d'Europe en Charente-Maritime.

En savoir plus : www.youtube.com/watch?v=h-knjffwodU

© Guillaume Romano / Philippe Massit

#saintes #agglosaintes #visondeurope #nature

ZONE REFUGE VISON D'EUROPE

Pierre Rigou et 77 autres personnes | 15 partages

Article pour bulletins communaux

Le Vison d'Europe : une espèce à sauver !

Crédit photo : STEINER FOTO

couleur globale gris/brun

tache blanche uniforme sur les lèvres supérieures et inférieures

Le Vison d'Europe est un petit carnivore semi-aquatique qui fréquente les zones humides : bords de cours d'eau, étangs, fossés, lacs et marais.

Carnivore le plus menacé d'Europe, c'est une espèce au bord de l'extinction !

Espèce protégée en France. Classée en danger critique d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Seuls 6 pays d'Europe, dont la France, accueillent encore le Vison d'Europe. **En France, sa population est estimée à moins de 250 individus.**

Destruction de ses habitats, collisions routières, concurrence avec le Vison d'Amérique et destructions accidentelles sont les principales menaces qui pèsent sur l'espèce.

Pour éviter sa disparition et améliorer la dynamique de population de ce petit mammifère emblématique de nos vallées, des lâchers de jeunes individus sont prévus sur la vallée de la Charente et de ses affluents.

Issus d'élevages, ces jeunes seront lâchés dans le milieu naturel et attentivement suivis par des équipes spécialisées. Le suivi s'effectuera grâce à de petits émetteurs, dont le signal sera recherché avec des antennes disposées sur un véhicule.

Un court séjour dans un enclos d'acclimatation, disposé sur le site de réintroduction, leur permettra de se familiariser au préalable avec leur nouveau territoire.

Le Vison d'Europe est une espèce d'intérêt européen qui a contribué à justifier la désignation des sites Natura 2000 sur la vallée de la Charente et de ses affluents : Né, Antenne, Seugne,...

Sur chaque site Natura 2000, un animateur est à disposition pour accompagner la prise en compte des enjeux du site et la mise en place d'actions pour sa préservation.

Site Natura 2000
« Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran »

SAINTES GRANDES RIVES

natura2000@agglo-saintes.fr
06 78 07 44 03

Ce projet est décisif pour la survie du Vison d'Europe.
Sa réussite dépend de l'implication de tous.
Vous pouvez y participer :

- en respectant la quiétude de la vallée, pour ne pas stresser ces nouveaux venus
- en préservant ses habitats zones humides (mares, cours d'eau, fossé...), boisements, petits ronciers, fourrés...
- en adoptant les gestes favorables à la biodiversité

Ce projet s'inscrit dans le Plan National d'Actions (PNA) mis en œuvre spécifiquement pour la conservation de cette espèce dans tout le quart sud-ouest de la France.
Le PNA est coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et du Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS).

Plus d'informations →

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE | Plan national d'action pour le Vison d'Europe | OFB | GRIFS

Article Mag Agglo

Le Bonheur c'est si SAINTES
LE MAG DE L'AGGLO

le truc en plus

Le geste pour la planète

Protection et réintroduction du Vison d'Europe

Depuis cet été, 10 jeunes visons d'Europe, nés en captivité, ont été relâchés en milieu naturel afin d'empêcher la disparition de ces petits carnivores.

Pour aider les populations sauvages encores existantes, ils ont été relâchés dans les forêts humides de la vallée de la Charente entre Angoulême et Saintes.

L'objectif est d'atteindre, année après année, 100 individus lâchés en 2031.
Plus d'informations sur agglo-saintes.fr

Appui aux projets de communication et de valorisation du patrimoine naturel

Communes

Le Mung

Berneuil

Saint-Léger

Courcoury

Porteur de projet

Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

18 Panneaux Natura 2000

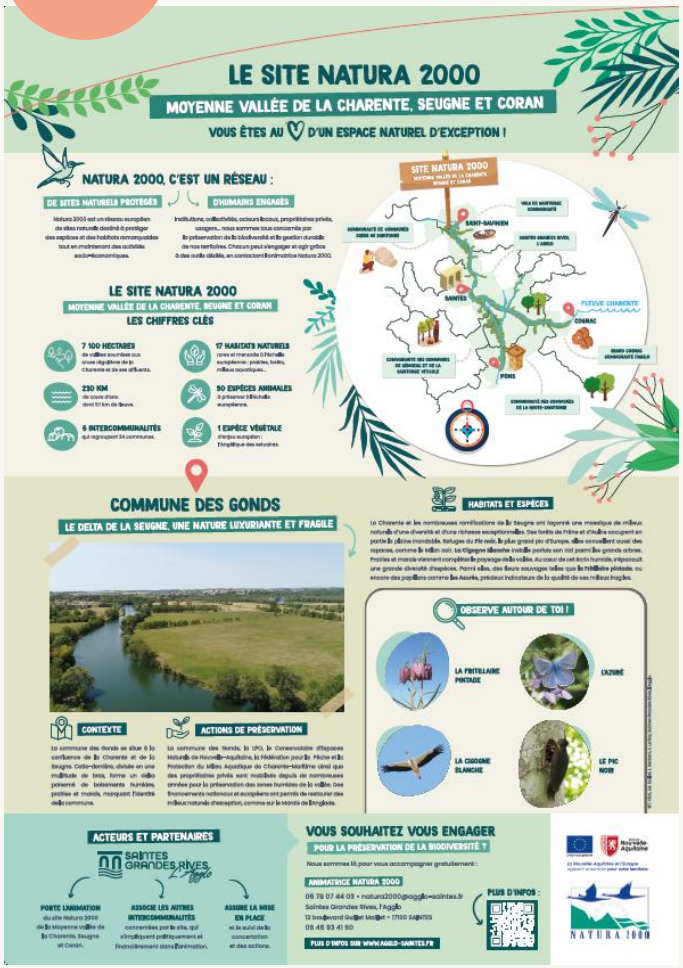

Plaquette « La Charente, fleuve vivant »

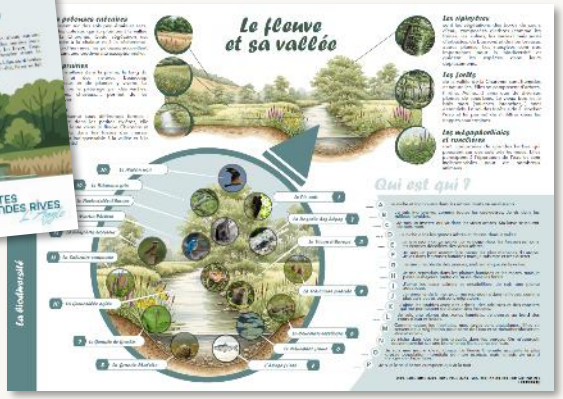

4 actus
site web Natura 2000

17/10/2025
Une semaine d'école en pleine nature pour 10 classes de l'Agglomération de Saintes

17/10/2025
Des moules d'eau douce dans la Seugne

09/09/2025
Vison d'Europe : protection et réintroduction d'une espèce menacée

04/04/2025
L'Agglo fête la Nature : du 16 au 25 mai 2025

Pour la première fois, l'Agglomération de Saintes et ses partenaires célèbrent la Fête de la Nature : du 16 au 25 mai 2025, un programme de 12 rendez-vous pour découvrir les trésors

Cahier technique « prairies »

Les pelouses calcaires poussent sur des sols peu épais et secs, sur les coteaux qui surplombent la vallée de la Charente. Cette végétation est adaptée à la chaleur et à la sècheresse. Aujourd'hui rares, les pelouses accueillent pourtant une biodiversité exceptionnelle.

Les forêts de la vallée de la Charente sont humides et naturelles. Elles se composent d'arbres, (Frêne, Aulne,…) ainsi que de diverses plantes de sous-bois. Le vieux bois et le bois mort (souches, branches,..) sont essentiels. Le sol des forêts aide à stocker l'eau et lui permet de s'infiltrer dans les nappes souterraines.

Les ripisylves sont les végétations des bords de cours d'eau, composées d'arbres (comme les frênes, les aulnes, les saules) mais aussi d'arbustes, de buissons et de nombreuses autres plantes. Les ripisylves sont très importantes pour la biodiversité et guident les espèces dans leurs déplacements.

Les prairies sont installées dans la plaine, le long du fleuve et des rivières. Beaucoup d'animaux et de plantes y vivent. La fauche ou le pâturage par des vaches, moutons, chevaux,… permet de les préserver.

L'eau est présente sous différentes formes : courante dans les petites rivières, elle devient lente dans le fleuve Charente et dormante dans les fossés des marais. L'eau est indispensable à la vallée et à la biodiversité.

Les mégaphorbiaies et roselières sont composées de grandes herbes qui poussent sur des sols très humides. Elles participent à l'épuration de l'eau et sont indispensables pour de nombreux animaux.

Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

Le Héron Bihoreau est le seul héron européen de mœurs nocturnes.

La Barbastelle s'abrite dans les fissures ou sous les écorces décollées des vieux arbres.

Le Martin pêcheur niche dans des terriers creusés dans les berges. Il se laisse souvent observer, perché sur une branche ou filant au ras de l'eau.

La Pie-Grièche écorcheur est caractéristique des milieux ouverts et ponctués d'arbres, d'arbustes et de ronciers.

La Salicaire est une plante des zones humides. Elle pousse au bord des cours d'eau et fossés.

Le Gomphe de Graslin est une libellule des fleuves et rivières à cours lent. Ses larves, aquatiques, se servent de la végétation pour sortir de l'eau et se métamorphoser en adulte volant.

La Grande Mulette est une moule d'eau douce. Le fleuve Charente héberge la plus grosse population mondiale de cette espèce, en danger critique d'extinction.

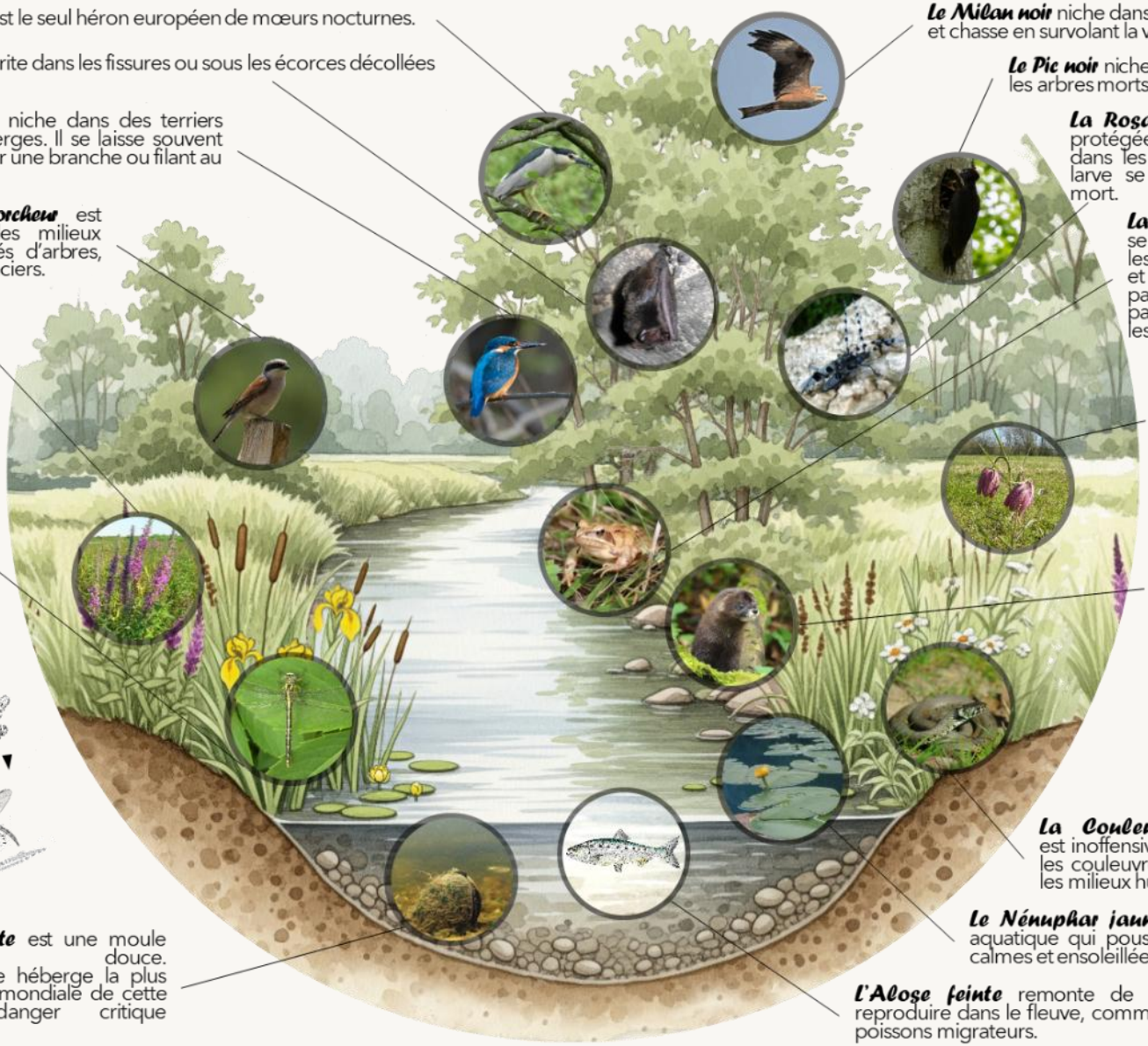

Le Milan noir niche dans les grands arbres et chasse en survolant la vallée.

Le Pic noir niche et se nourrit dans les arbres morts ou vieillissants.

La Rosalie des Alpes, protégée en France, vit dans les vieux arbres. Sa larve se nourrit de bois mort.

La Grenouille agile se reproduit dans les plaines humides et les mares, mais passe la majeure partie de sa vie dans les forêts.

La Fritillaire pintade est une espèce des prairies, emblématique dans la vallée.

Le Vison d'Europe est l'un des mammifères les plus menacés d'Europe. Rare et discret, il est présent dans la vallée, comme la Loutre d'Europe.

La Couleuvre helvétique est inoffensive, comme toutes les couleuvres. Elle fréquente les milieux humides.

Le Nénuphar jaune est une plante aquatique qui pousse dans les eaux calmes et ensoleillées.

L'Alose feinte remonte de la mer pour se reproduire dans le fleuve, comme plusieurs autres poissons migrateurs.

Bilan

ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

Avril – Mai

Projet scolaire « Nature en soi – soi dans la Nature »

8 classes sensibilisées
~240 enfants

1 journée par classe sur le terrain
+ 2h en classe

Site naturel de la Brèche
St Césaire

Sept – Oct

Projet scolaire « Kayak et EDD »

10 classes sensibilisées
~300 enfants

1 semaine par classe

½ journée kayak
+ ½ journée activité : biodiversité, eau, patrimoine, sécurité

Chaniers

Mai

Fête de la Nature

Descente en canoë au fil de la Seugne, en partenariat avec le SYMBAS et le Club de canoë de Dompierre-sur-Charente

16 participants

Juin

Escapade sur le Fleuve Charente

Diffusion d'informations, tenue de stand

64 participants (randonnée pédestre)

Suivi écologique

6

études et suivis

menés par l'Agglo de Saintes
et ses partenaires
pour améliorer les connaissances
et la préservation du site

→ **Financés par Natura 2000**
ou en lien avec l'animation du site

- Suivi des libellules
- Etude éco-hydrogéologique du marais de l'Anglade
- Cartographie des habitats du Marais de l'Anglade
- Suivi des pelouses calcaires
- Caractérisation des mares
- Analyse commentée des données piscicoles

Suivi administratif

Demandes de subvention

Réunions et échanges
Région / Services de l'Etat

Suivi des conventions

Suivi et mise
à jour du DOCOB

Suivi du site
Rapport annuel

Concertation
Réunion du COPIL

TEMPS DEDIE A L'ANIMATION

PROVISOIRE

1 temps plein

2025 : 80 % (congé parental)

~176 jours/an

Bilan

BUDGET DEDIE A L'ANIMATION

PROVISOIRE

DEPENSES

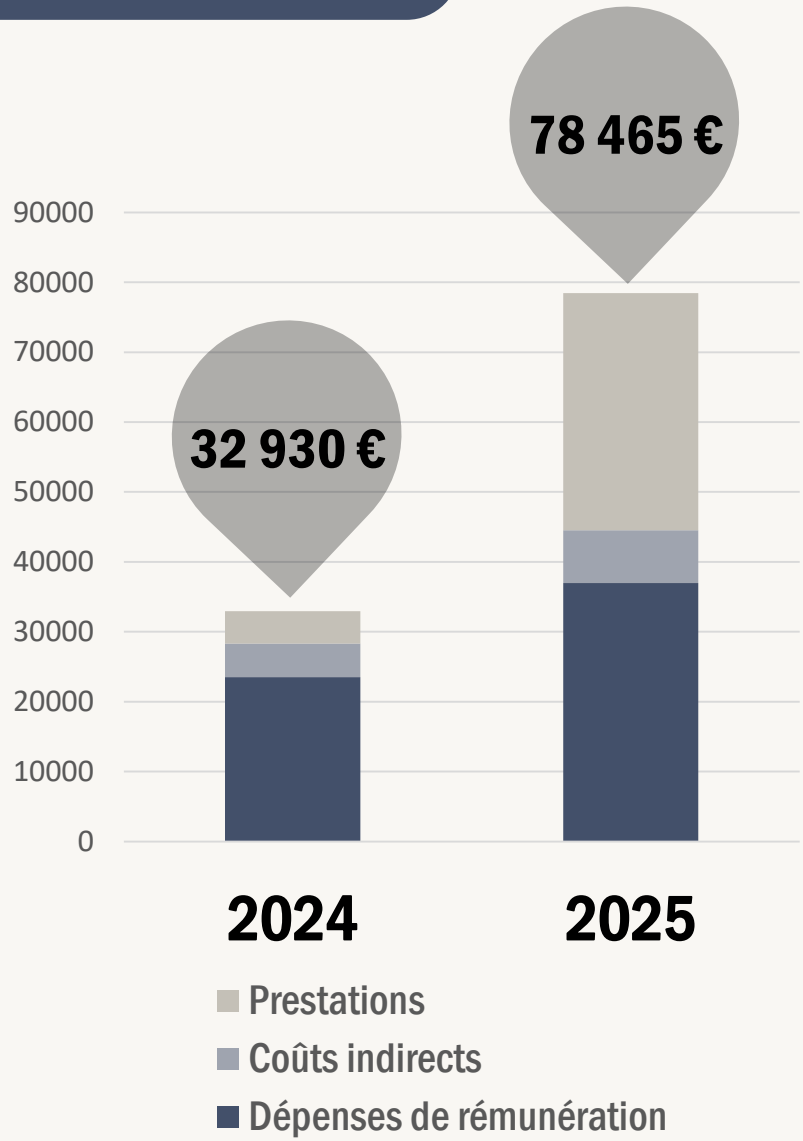

FINANCEMENT

Union européenne

Région Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

GRÂCE À NATURA 2000 :

des **financements européens et nationaux reversés directement au territoire**, pour aider au développement durable et à la préservation des milieux naturels.

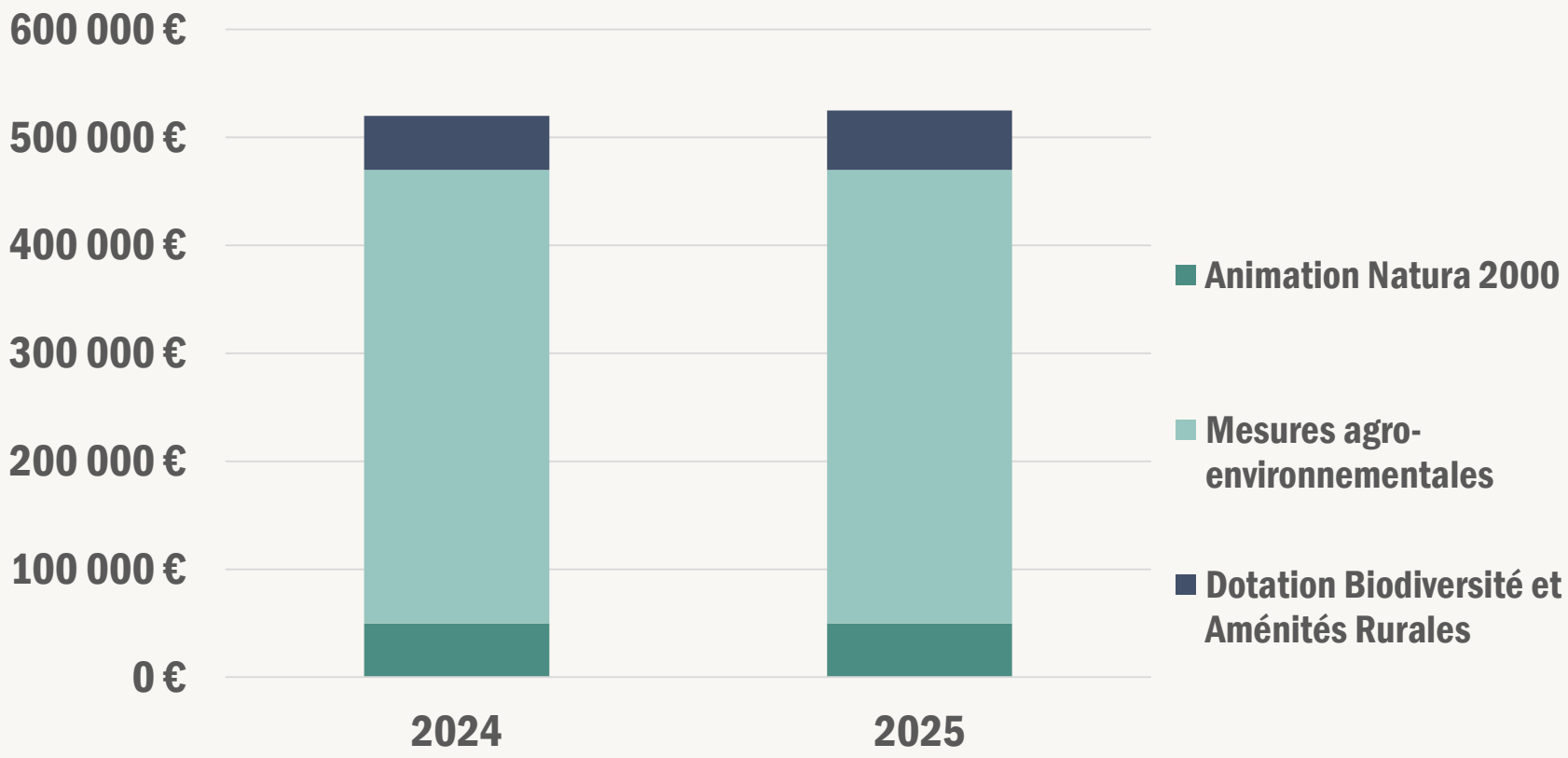

Perspectives

PROJETS 2026

Accompagnement technique à la contractualisation

- **Accompagnement de potentiels porteurs de projets** « contrats Natura 2000 »
  → Focus ***Mégaphorbiaies***
- **Animation de la charte Natura 2000**
  → échanges avec les communes
- **Réponses aux sollicitations**, selon opportunités (chartes/contrats)
- Poursuite **appui articulation N2000/ MAEC**

Accompagnement technique : projets et politiques publiques

- **Réponse aux sollicitations**
- **Accompagnement des projets et politiques publiques**
- **Accompagnement PNA** (Vison)
- Accompagnement des communes : **dotation biodiversité**

Communication, sensibilisation

- **Evènements grand public** (familles, périscolaire,…)
  ←→ évènements nationaux / régionaux : *Fête de la Nature, Journée Mondiale des zones humides, 4h Nature,…*
- **Journées techniques**
- Sensibilisation par des **rencontres individuelles**
- **Plaquette** « Loisirs et activités de pleine nature »
- **Cahier technique** « Prairies »
- **Actualisation du livret** « *Fleurs et Bêtes en Goguette* »
- **Reconduction des projets scolaires** :
  - « Nature en soi – soi dans la Nature »
  - « Kayak et EDD » → *à confirmer pour année scolaire 2026-2027*

Perspectives

PROJETS 2026

Suivi écologique

- Poursuite suivi SOGAP
- Suivi de l'analyse des données piscicoles
- Suivi / finalisation étude éco-hydrogéologique du Marais de l'Anglade
- Suivi des Appels à Projets

Suivi administratif

- Suivi administratif et financier
- Mise à jour Formulaire Standard de Données
- Tableau de bord

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES

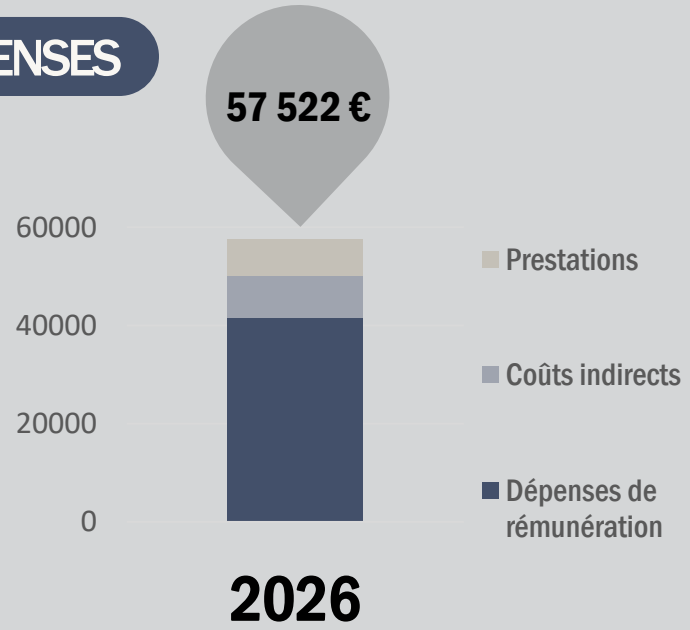

FINANCEMENT

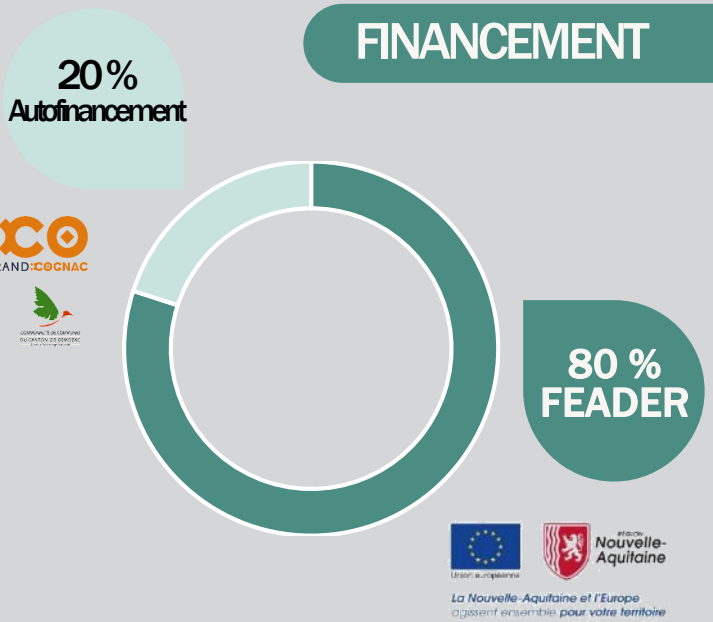

NATURA 2000
Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran

Merci pour votre participation

L'animatrice Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement.
Elle est un référent et une ressource mis à disposition du territoire.

QUI CONTACTER ?

Animatrice Natura 2000
06 78 07 44 03
natura2000@agglo-saintes.fr

SAINTES GRANDES RIVES L'Agglo
12 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES
05 46 93 41 50

Temps d'échange